

Technical and Bibliographic Notes/Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

- | | |
|---|---|
| <input type="checkbox"/> Coloured covers/
Couverture de couleur | <input type="checkbox"/> Coloured pages/
Pages de couleur |
| <input type="checkbox"/> Covers damaged/
Couverture endommagée | <input type="checkbox"/> Pages damaged/
Pages endommagées |
| <input type="checkbox"/> Covers restored and/or laminated/
Couverture restaurée et/ou pelliculée | <input type="checkbox"/> Pages restored and/or laminated/
Pages restaurées et/ou pelliculées |
| <input type="checkbox"/> Cover title missing/
Le titre de couverture manque | <input checked="" type="checkbox"/> Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées |
| <input type="checkbox"/> Coloured maps/
Cartes géographiques en couleur | <input type="checkbox"/> Pages detached/
Pages détachées |
| <input type="checkbox"/> Coloured ink (i.e. other than blue or black)/
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire) | <input checked="" type="checkbox"/> Showthrough/
Transparence |
| <input type="checkbox"/> Coloured plates and/or illustrations/
Planches et/ou illustrations en couleur | <input type="checkbox"/> Quality of print varies/
Qualité inégale de l'impression |
| <input checked="" type="checkbox"/> Bound with other material/
Relié avec d'autres documents | <input type="checkbox"/> Includes supplementary material/
Comprend du matériel supplémentaire |
| <input checked="" type="checkbox"/> Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin/
La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure | <input type="checkbox"/> Only edition available/
Seule édition disponible |
| <input type="checkbox"/> Blank leaves added during restoration may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from filming/
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été filmées. | <input type="checkbox"/> Pages wholly or partially obscured by errata slips, tissues, etc., have been refilmed to ensure the best possible image/
Les pages totalement ou partiellement obscurcies par un feuillet d'errata, une pelure, etc., ont été filmées à nouveau de façon à obtenir la meilleure image possible. |
| <input checked="" type="checkbox"/> Additional comments:/
Commentaires supplémentaires: Pagination continue. | |

This item is filmed at the reduction ratio checked below/
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10X	12X	14X	16X	18X	20X	22X	24X	26X	28X	30X	32X
									✓		



1880.

L'ALBUM DES FAMILLES,

JOURNAL MENSUEL.

Littérature, Histoire, Beaux-Arts, Archéologie, Biographies, Voyages et Légendes.

UN MORCEAU DE
MUSIQUE
CHAQUE MOIS.

Les lettres doivent être adressées à M. l'Administrateur de l'Album des Familles, à Ottawa.

CINQUIÈME ANNÉE.

OTTAWA

1er Avril 1880.

ABONNEMENT

\$2 par An,

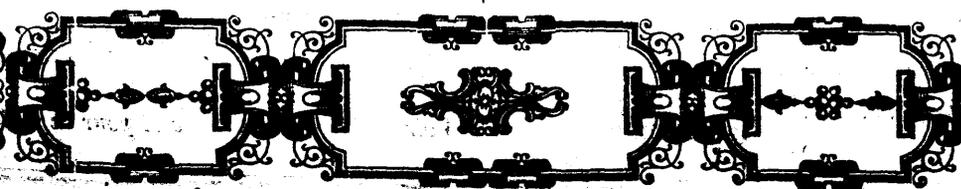
PAYABLE D'AVANCE

Les lettres d'argent doivent être enregistrées.

SOMMAIRE.

	PAGES.
Bulletin Religieux.	
Entretiens sur le <i>Syllabus</i> , (Suite), par Mgr. GAUME.....	145
Littérature.	
L'Enfant Maudit (Suite et Fin), par Raoul de NAVARY.....	149
L'Enfant Mystérieux (Roman Canadien), (Suite), par V. Eug. DICK.....	161
Poésies.	
Le Pardon des Injures, par PANARD.....	160
Stance à une Violette, par. Constant DUBOIS.....	178
Le Colon malheureux, par F. M. DEROME.....	182
Musique.	
Morceau d'Orgue pour l'Élévation, par A. MINÉ.....	180
Histoire.	
Qualités des Canadiens (Suite), Etude par L. A. PRUD'HOMME.....	174
Bibliographie.	
Les Paillettes d'Or.....	182
Les Dames et les Bals. par M. le Curé de Québec.....	182
Notice sur N. D. de Montréal.....	183
Régiment de la Milice du Canada.....	183

	PAGES
Archéologie.	
Les Ruines de Pompéi.....	178
Un Monument du Canada.....	179
Variétés.	
De l'importance que l'on attache aux Riens, par Napoléon LEC NDRE.....	183
Encouragement à l'Éducation.....	186
Le Saint Jour de Pâques, par Ernest VOLIGNY.....	186
Le Centenaire de St. Hyacinthe.....	187
Chronique du Mois, par CARA LIMPIA.....	188
Maximes et Pensées.	
Pensées Diverses.....	160
Portrait de l'Homme.....	178
Rapprochements.....	187
Necrologies.	
Alex. M. Delisle, par F. M. DEROME.....	190
M. P. Morceau, par Un AMI.....	191
Mère St. François-Xavier, de Québec,....	191
Mère Ste. Agnès, de Québec.....	191
Sœur Raphaël, du Fort Vancouver.....	191
Informations Spéciales.	
Notre Prime (2e édition).....	192
Divers Avis,.....	192
Nouveaux Agents.....	192
Décision judiciaire.....	192
Recreations.	
Jeux d'Esprit.....	192



Liste des Agents.

Les personnes dont les noms suivent sont autorisées à recevoir le prix de l'abonnement à l'*Album des Familles*.

PROVINCE DE QUÉBEC.

VILLES.

Québec..... M. Etienne Légaré,
No. 378, rue St. Joseph, St. Roch.
Montréal..... M. Ignace St. Amour,
No. 314, rue Amherst.
Trois-Rivières..... M. P. L. Hubert,
Notaire.
Notre-Dame de Lévis..... M. Elzéar Bédard,
M. de P.
Rimouski..... M. Alph. Couillard.
Sherbrooke..... M. F. X. Désève.
Sorel..... M. J. O. Weilbrenner, jr.
St. Jean Dorchester..... M. Jean Bourguignon.
St. Hyacinthe..... M. Louis H. Taché, jr.
Chicoutimi..... M. Alf. Godin.

CAMPAGNES.

Arthabaskaville..... M. Aimé Dion.
Kamouraska..... M. P. C. Dupuy.
Joliette..... M. Albert Gervais.
La Patrie, (Compton)..... M. Régis R. Dumoulin.
Longueuil, (Chambly)..... M. F. X. Valade, Notaire.
Lotbinière..... M. Maxime Lemay.
Maskinongé..... M. Joseph Déziel.
Rivière du Loup (En Haut)..... M. L. T. Rivard.
Rivière du Loup (en Bas)..... M. Victor Chamberland.
Sault-au-Récollet, (Hochelaga)..... M. J. B. Beauchamp.
Ste. Anne Lapocatière..... M. Geo. L'Évêque.
St. Charles, (Bellechasse)..... M. P. P. Dalaire.
St. Eustache, (Deux-Montagnes)..... M. Daniel Ethier.
Ste. Foye, (Québec)..... M. Félix Belleau.
St. Henri de Lauzon..... M. G. Roy.
St. Hugues, (Bagot)..... M. E. Lafontaine.
St. Nicholas, [Lévis]..... M. Louis Fréchette, jr.,
[Bas de la paroisse].
St. Romuald, (Lévis)..... M. Joseph Fortin.
Ste. Rose, (Laval)..... M. A. E. Léonard.
St. Tite, (Champlain)..... M. J. N. Buist.
Wotton, (Wolfe)..... M. J. H. C. Lajoie.

NOUVEAU-BRUNSWICK.

Shippagan, [Gloucester]..... M. Henri A. Sormany.

MANITOBA.

St. Boniface et Winnipeg..... M. A. A. Larivière.

ÉTATS-UNIS.

Albany, (N. Y.)..... M. Gilbert J. Léveilly,
15, North Lansing Street.
Biddeford, (Mass.)..... M. L. N. Chartier.
Burlington, (Vermont)..... M. Israël Couture,
(P. O. Boîte 538.)
Central Falls, (R. I.)..... M. Zoël Choquette.
Chicago, (Ill.)..... M. Louis Vézina,
No. 309.—13th Place.
Chicopee (Mass.)..... M. Geo. P. Benoit,
(P. O. Boîte 434.)
Chicopee Falls, (Mass.)..... M. Wilfrid St. Amour.
Cohoos, (N. Y.)..... M. P. G. Falardeau.
Danielsonville, (Conn.)..... M. J. T. Bréault.
Déroit, (Michigan)..... M. Ed. Racicot.
Fall River, (Mass.)..... M. F. H. Benoit,
(P. O. Boîte 51.)
Hebron, (Mass.)..... M. N. Blais.
Holyoke, (Mass.)..... M. Anthime Bourdon.
Jeffersonville }
et } (Mass.)..... M. Louis Demers,
Holden..... (P. O. Boîte 33.)
Hudson [Mass.]..... M. Thomas Lacroix,
boulangier.
Keene, (N. H.)..... M. Gilbert Perry,
(P. O. Boîte 273.)
Lawrence, (Mass.)..... Dr. Joseph Desmarais, M. D.
126, Lowell Street.
Lowell, (Mass.)..... M. J. L. Lapierre,
(P. O. Boîte 192.)

Malone, (N. Y.)..... M. Joseph Ménard.
Manteno, (Illinois)..... M. L. A. Towner.
New York..... M. Arthur Lamontagne.
Bureaux du *Courrier des États-Unis*.
North Adams, (Mass.)..... M. A. N. Gélinau.
Agent d'Assurance.
North Grosvenordale, (Conn.)..... M. L. P. Lamoureux,
Northampton, (Mass.)..... M. A. Ménard,
No. 146, Chene Street.
Spencer [Mass.]..... M. George Fontaine, fils.
[P. O. Boîte 678]
Rochester, [N. Y.]..... M. Gustave Thibodeau,
No. 9, Marshall Street.
Salem, (Mass.)..... M. Jules Bouchard,
5, Prince Street.
Putnam (Conn.)..... M. Hector Duvert.
Spencer, [Mass.]..... M. George Fontaine, fils.
St. Albans, (Vermont)..... Dr. G. Thibault, M. D.
Troy, [N. Y.]..... M. L. Lauzon.
Webster (Mass.)..... M. Chrystopher Dubé,
P. O. Boîte 433.
West Rutland, (Vt)..... M. Napoléon Léonard.
Willimantic, [Conn.]..... Rev. F. DeBruycker.
Winooski, [Vermont]..... Rev. M. J. F. Audet.
Worcester, [Mass.]..... M. P. J. Martin,
[P. O. Boîte 685.]
Woonsocket, }
et } [R. I.]..... M. C. Thétreault,
Menville, } [P. O. Boîte 552.]

PARIS, (FRANCE.)

A la Librairie Religieuse de M. A. Sauton,
41, rue du Bac.

JOURNAUX CANADIENS.

LE CANADIEN,

Journal Politique, Industriel et Commercial.

Il paraît chaque jour et contient dix colonnes de matières à lire sur la politique, l'agriculture, le commerce, l'industrie, les reproductions étrangères, la télégraphie et les nouvelles du jour.

L'édition tri-hebdomadaire est publiée les MARDI, JEUDI et SAMEDI, renfermant le résumé de l'édition quotidienne.

L'édition hebdomadaire, intitulée "LE CULTIVATEUR," contient une rédaction spéciale pour les gens de la campagne.

Conditions de l'abonnement :
Edition Quotidienne..... \$6 par année.
" Semi-Quotidienne..... 4 "
" Hebdomadaire..... 1 "

S'adresser comme suit :

" LE CANADIEN,"
40, rue Ste. Famille, Haute-Ville, Québec.

LE CANADA,

Journal quotidien.

Abonnement :.....\$4.00 par année
Edition Hebdomadaire..... 1.00 " "

S'adresser à C. D. Thériault,

Administrateur,

Bureaux : No 445, Rue Sussex, Ottawa.

LE JOURNAL DE QUÉBEC,

Politique, Commercial, Industriel et Littéraire,

Paraît tous les jours, avec une édition tri-hebdomadaire paraissant les MARDI, JEUDI et SAMEDI.

Conditions de l'abonnement :
Edition quotidienne..... \$6 par année.
" semi-quotidienne..... 4 "

S'adresser à Augustin Côté,

Editeur-Propriétaire,

12, Rue Ste. Anne, en face de la Place d'Armes,
Québec.

(Voir la 3e page du Couvert pour la suite.)

Abonnement.

Cette REVUE parait le 1er de chaque mois, par cahier de 48 pages, double colonne. Le prix de l'abonnement est fixé comme suit :

CANADA.....\$2.00
ETATS UNIS.....\$2.20
EUROPE.....\$4.00

(Payable d'avance.)

Les lettres d'argent devront être enregistrées.

DIEU—PATRIE



DES

FAMILLES

Littérature, Histoire, Beaux-Arts, Biographies, Voyages et Légendes

Administration

Tout ce qui concerne la rédaction ainsi que la correspondance se rattachant aux abonnements, envoi d'argent, annonces, etc., etc., doit être adressé franc de port à M. l'Administrateur de l'Album des Familles, à Ottawa.

Un morceau de Musique parait chaque mois.

COLLABORATEURS

Chauveau, (L'hon. P. J. O.)
Casgrain, (Abbé H. R.)
Derome, (F. M.)

Dick, (Dr. V. E.)
Faucher de Saint Maurice.
Legendre, (Napoléon)

Marmet, (Joseph)
Sault, (Benj.)
Valmont, (M. le Comte de)

Bulletin Religieux.

ENTRETIENS

SUR LE

Syllabus,

PAR

Mgr. GAUME.

CHAPITRE XI.

Le Communisme.

(Suite.)



UELLE est la seconde espèce de communisme ?

R. La seconde espèce de communisme, c'est le communisme de l'Etat.

Q. En quoi consiste-t-il ?

R. Il consiste en ce que l'Etat, voulant régner sans contrôle, s'empare des âmes, de la liberté, des biens et de la vie des sujets.

Q. Un pareil communisme serait-il possible ?

R. Un pareil communisme serait possible, si un pouvoir tyrannique s'emparait des âmes par l'éducation ; de la liberté, par la centralisation ; de la fortune, par l'impôt et par des lois injustement restrictives ou même des-

tructives du droit de propriété ; et de la vie, par la conscription, sans autre limite que sa volonté.

Q. Comment faut-il considérer le Syllabus qui condamne le socialisme et le communisme ?

R. Il faut considérer le Syllabus, qui condamne le socialisme et le communisme, comme un immense service rendu à la société.

Q. Donnez-en la raison ?

R. La raison en est que le socialisme et le communisme sont deux grandes erreurs, qui menacent le monde actuel de bouleversements sans exemple.

CHAPITRE XII.

Les Sociétés Secrètes.

Q. Que sont les sociétés secrètes ?

R. Les sociétés secrètes sont des associations ténébreuses, composées d'hommes de toute nation et de toute religion qui, sous prétexte de secours mutuels, de liberté et de progrès, s'engagent par des serments terribles à détruire la religion et la société.

Q. Comment le sait-on ?

R. On le sait par leur histoire, par les aveux de leurs chefs, par la nature de leurs engagements et par leurs œuvres.

Q. Pourquoi prennent-ils ces engagements ?

R. Ils prennent ces engagements parce qu'ils regardent la religion et la société comme les deux obstacles à la réalisation de leurs projets.

Q. Quels sont leurs projets ?

R. Leurs projets sont de jouir le plus possible et par tous les moyens possibles.

Q. Nommez les principales sociétés secrètes ?

R. Les principales sociétés secrètes sont : le solidarisme, la franc-maçonnerie et l'internationale.

Q. Ces sociétés sont-elles nombreuses ?

R. Ces sociétés sont très-nombreuses : elles comptent des multitudes d'affidés dans l'ancien et le nouveau monde.

Q. Comment faut-il les considérer ?

R. Il faut les considérer comme les grands corps de l'armée de Satan, qui marchent à l'envahissement de l'humanité.

CHAPITRE XIII.

Les Sociétés Bibliques et les Sociétés Clérico - Libérales.

Q. Que sont les sociétés bibliques ?

R. Les sociétés bibliques sont des associations protestantes qui, au moyen de nombreux émissaires, répandent dans toutes les parties du monde des Bibles plus ou moins falsifiées, des doctrines hétérodoxes, et surtout des calomnies contre l'Eglise catholique.

Q. Font-elles beaucoup de mal ?

R. Elles font beaucoup de mal, en ce sens qu'elles empêchent beaucoup de bien.

Q. Comment l'empêchent-elles ?

R. Elles l'empêchent, parce qu'en enseignant le contraire de ce qu'enseignent les missionnaires catholiques, leurs émissaires jettent le trouble dans l'esprit des infidèles, qui ne sachant à quoi s'en tenir, refusent de se convertir.

Q. Quelles sont les autres sociétés bibliques également condamnées ?

R. Les autres sociétés bibliques également condamnées sont les associations d'hommes qui mettent en commun leurs efforts et leur argent, pour propager des livres contraires à la foi et aux mœurs.

Q. Que sont les sociétés Clérico-libérales ?

R. Les sociétés Clérico-libérales sont des associations d'origine récente, formées d'un certain nombre d'ecclésiastiques

apostats, qui blasphèment l'Eglise leur mère, dont ils sont le scandale et la douleur.

Q. Sont-elles nombreuses ?

R. Elles n'ont jamais été nombreuses ; aujourd'hui même elles n'existent plus comme corps, elles sont seulement représentées par quelques individus isolés, qui ne s'entendent pas entre eux, excepté sur le droit de se marier.

Q. Comment le Syllabus qualifie-t-il les erreurs exposées dans les quatre chapitres précédents.

R. Les erreurs exposées dans les quatre chapitres précédents, le Syllabus les qualifie de *Peste*, souvent frappées de plus graves condamnations.

CHAPITRE XIV.

Erreurs Concernant l'Eglise et ses Droits.

Q. Est-il bien important de connaître les erreurs concernant l'Eglise et ses droits ?

R. Il est bien important de connaître les erreurs concernant l'Eglise et ses droits, parce que ces erreurs sont très pernicieuses et tellement répandues que plusieurs même ne passent plus pour des erreurs.

Q. Nommez celles qui sont signalées dans le Syllabus.

R. Voici celles qui sont signalées dans le Syllabus :

" 1o. L'Eglise n'est pas une société vraie, parfaite et pleinement libre. En conséquence, elle ne peut pas, en vertu des pouvoirs propres et constants reçus de son divin Fondateur, déterminer ses droits et les limites dans lesquelles elle peut exercer son autorité ; mais c'est à l'autorité civile de déterminer ces droits et ces limites.

" 2o. La puissance ecclésiastique ne peut exercer son autorité sans la permission et le consentement civil.

" 3o. L'Eglise n'a pas le pouvoir de définir dogmatiquement que la religion catholique est l'unique vraie religion.

" 4o. L'obligation à laquelle sont rigoureusement astreints les maîtres et les écrivains catholiques, ne s'étend pas au-delà des choses qui sont définies, par les jugements infallibles de l'Eglise, comme des dogmes de foi et proposées à la croyance universelle.

" 50. Les Pontifes romains et les conciles généraux ont outre-passé les limites de leur pouvoir ; il ont usurpé les droits des princes et se sont même trompés en définissant des choses concernant la foi et les mœurs.

" 60. L'Eglise n'a pas le droit d'employer la force et n'a aucune puissance temporelle directe ou indirecte.

" 70. Outre la puissance qui lui est inhérente, l'épiscopat jouit d'une puissance temporelle provenant du pouvoir civil, expressément ou tacitement concédée, révoquée par conséquent au gré du pouvoir civil.

CHAPITRE XV.

" 80. L'Eglise n'a pas le droit inné et légitime de posséder.

" 90. Les Ecclésiastiques et le Pontife romain doivent être exclus du soin et de la possession des biens temporels.

" 100. Il n'est pas permis aux évêques de publier, sans la permission du gouvernement, les lettres apostoliques.

" 110. Les faveurs accordées par le Souverain-Pontife doivent être tenues pour nulles, si elles n'ont pas été demandées par le gouvernement.

" 120. L'immunité de l'Eglise et des personnes ecclésiastiques doit son origine au droit civil.

" 130. Le for ecclésiastique pour les causes temporelles des clercs, soit civiles, soit criminelles, doit être entièrement aboli, même sans consulter le Saint-Siège et malgré ses réclamations.

" 140. Sans aucune violation du droit naturel et de l'équité, on peut abroger l'immunité personnelle, qui exempte les clercs de la conscription et du service militaire. Cette abrogation est réclamée par le progrès civil, surtout dans une société dont la constitution est libérale.

" 150. Il n'appartient pas uniquement, et en vertu de son droit propre inné, à la puissance de juridiction ecclésiastique, de diriger l'enseignement de la théologie.

" 160. La doctrine de ceux qui comparent le Souverain-Pontife à un prince libre et régnant l'Eglise universelle, est une doctrine venue du moyen-âge.

" 170. Rien n'empêche qu'en vertu d'un décret d'un concile général, ou par le fait de tous les peuples, le souverain-Pontificat ne soit transféré de

l'évêque de Rome à un autre évêque, et de la ville de Rome à une autre ville.

" 180. On peut établir des églises nationales, soustraites à l'autorité du Pontife romain et entièrement séparées.

" 190. Les actes arbitraires et excessifs des Pontifes romains ont contribué à la division de l'Eglise, en Orientale et en Occidentale."

Q. Dans quel intérêt l'Eglise condamne-t-elle toutes ces erreurs qui la concernent ?

R. L'Eglise condamne toutes ces erreurs qui la concernent, dans l'intérêt de la justice et de la vérité dont le dépôt lui est confié, et dans l'intérêt des peuples, ses enfants, qui ne peuvent ni prospérer ni vivre sans la justice et sans la vérité.

XVI.

Erreurs touchant la Société civile, soit en elle-même, soit dans ses rapports avec l'Eglise.

Q. Quelles sont les erreurs touchant la société civile, condamnées par le Syllabus ?

R. Les erreurs touchant la société civile, condamnées par le Syllabus, sont les suivantes :

" 10. L'Etat, étant l'origine et la source de tous les droits, jouit d'un pouvoir sans limites.

" 20. La doctrine de l'Eglise catholique est contraire au bien et aux avantages de la société humaine.

" 30. A la puissance civile, même exercée par un infidèle, appartient un pouvoir indirect négatif sur les choses religieuses. A cette même puissance, par conséquent, appartient non-seulement le droit d'*exequatur* (Le droit d'*exequatur* est la prétention de permettre ou d'empêcher l'exécution d'une mesure prise par le Saint-Siège) ; mais encore ce qu'ils nomme l'*appel comme d'abus*.

" 40. Dans le conflit des lois de l'une et de l'autre puissance, c'est le droit civil qui l'emporte.

" 50. L'autorité laïque a le pouvoir de rescinder, de déclarer nulles et d'irriter les conventions solennelles appelées *concordats*, touchant les droits appartenant à l'immunité ecclésiastique de l'Eglise, conclus avec le Siège

Apostolique, et cela, sans son consentement et même malgré ses réclamations.

"60. L'autorité civile peut s'emparer dans les choses qui regardent la religion, les mœurs et le gouvernement spirituel. Ainsi, elle peut juger des instructions qu'en vertu de leur charge, les pasteurs de l'Eglise publient pour diriger les consciences : bien plus, elle peut décider de l'administration des sacrements et des dispositions nécessaires pour les recevoir.

"70. La direction des écoles publiques, où est instruite la jeunesse d'un pays, sauf les séminaires épiscopaux, exemptés pour quelque raison, peut et doit être entièrement attribuée à l'autorité civile, de manière à ne reconnaître à aucune autre autorité le droit de se mêler de la discipline des écoles, de la direction des études, de la collation des grades, du choix et de l'approbation des maîtres."

Q. Pourquoi l'Eglise condamne-t-elle toutes ces propositions ?

R. L'Eglise condamne toutes ces propositions, parce qu'elles sont autant d'erreurs qui reconduisent le monde chrétien au despotisme de l'antiquité païenne, où tout pouvoir temporel et spirituel, c'est-à-dire les corps et les âmes, était abandonné aux caprices d'un homme appelé *Empereur et Souverain-Pontife*. (Le despotisme exercé par un homme qui se fait ainsi *Empereur et Souverain-Pontife*, s'appelle *Césarisme*.)

CHAPITRE XVII.

Q. Continuez la même réponse.

R. "80. Même dans les séminaires ecclésiastiques, la méthode d'enseignement doit être soumise à l'autorité civile.

"90. Le meilleur gouvernement civil exige que les écoles populaires, ouvertes à tous les enfants, de quelque classe qu'ils soient, comme tous les établissements publics, sans distinction, destinés à donner l'instruction supérieure et à former l'éducation de la jeunesse, soient exempts de toute autorité, de toute direction, de toute ingérence de la part de l'Eglise, et soient pleinement soumis à l'autorité civile et politique, conformément au bon plaisir des gouvernements et aux vœux de l'opinion publique.

"100. Les catholiques peuvent approuver l'enseignement de la jeunesse qui, étranger à la foi catholique et sous-

trait à l'autorité de l'Eglise, a pour but unique ou du moins principal de donner seulement la science des choses naturelles, et est renfermé dans les limites de la vie sociale d'ici-bas.

"110. L'autorité civile peut empêcher les évêques et les fidèles de correspondre librement avec le Souverain-Pontife et de recevoir ses réponses.

"120. L'autorité laïque a, par elle-même, le droit de présenter les évêques, et peut exiger d'eux qu'ils prennent possession des diocèses, avant d'avoir reçu l'initiation du Saint-Siège et des lettres apostoliques.

"130. Bien plus, le gouvernement laïque a le droit d'interdire aux évêques l'exercice du ministère pastoral, et il n'est pas tenu d'obéir au Pontife romain, en ce qui regarde l'épiscopat et l'institution des évêques.

"140. Le gouvernement peut, en vertu de son propre droit, changer l'âge prescrit par l'Eglise pour la profession des religieux et des religieuses, et défendre à toutes les communautés religieuses d'admettre personne aux vœux solennels sans sa permission.

"150. Il faut abroger les lois protectrices des congrégations religieuses, de leur existence, de leurs droits et de leurs fonctions. Le gouvernement civil peut même prêter toute espèce de secours à ceux qui veulent abandonner la vie religieuse et violer leurs vœux solennels. Il peut encore supprimer les communautés religieuses, les églises collégiales, ainsi que les bénéfices simples, même jouissant du droit de patronat, attribuer et soumettre leurs biens et leurs revenus, à l'administration de l'autorité civile.

"160. Les rois et les princes, non-seulement ne sont pas soumis à la juridiction de l'Eglise, mais encore, dans le débat des questions de juridiction, ils sont supérieurs à l'Eglise.

"170. L'Eglise doit être séparée de l'Etat, et l'Etat de l'Eglise."

Q. Que montre la condamnation de toutes ces erreurs ?

R. La condamnation de toutes ces erreurs montre la tendance du monde actuel, à substituer le règne de l'homme au règne de Dieu.

Q. Où conduit cette tendance ?

R. Cette tendance conduit à replonger l'humanité dans l'abîme de servitude, de misère et de dégradation d'où le christianisme l'a tirée.

(A continuer.)

Littérature.

L'Enfant Maudit

PAR

RAOUL DE NAVERY.*(Suite et Fin.)*

XVII

La somnambule.

L faisait nuit ; les serviteurs de la ferme las d'une longue journée de travail étaient allés chercher le repos. Seuls les maîtres du domaine veillaient encore, et à les voir tous deux dans cette pièce du pavillon que Lazarine avait fait meubler jadis avec une sorte de luxe, on fût demeuré convaincu qu'Ambroise Gerbier et sa femme se trouvaient moins heureux que leurs valets et leurs servantes.

Quinze ans avaient passé sur la tête de l'ancienne pauvre devenue une opulente fermière, sans porter atteinte à une beauté dont les lignes pures maintenaient la durée. Seulement le teint était plus pâle, les yeux avaient pris une expression plus sombre, et le sourire plein de coquetterie qui, jadis errait sur ses lèvres, avait fait place à une expression amère. Quelque chose de nerveusement maladif minait cette créature pleine d'astuce et d'audace.

Elle n'avait qu'à demi réussi dans ses projets, et plus d'une fois elle maudit l'infâme conseiller qui avait ouvert devant elle la voie du crime.

Sans doute le fils détesté de Madelonne n'habitait plus la ferme, qui était son bien ; mais Julien s'était

presque exilé. Sans comprendre quelle part avait pris sa mère au drame du 17 août il devina vite qu'elle n'y était point étrangère. Quelques mots acerbes flétrissant celui qu'elle avait fait maudire révoltèrent l'âme profondément bonne et équitable de Julien. A mesure qu'il devint homme, le souvenir de ce qui s'était passé le jour de la chasse au loup lui parut enveloppé d'un plus redoutable mystère. Il n'osa adresser aucune question à sa mère, mais chaque fois qu'il cita le nom de l'absent, il vit Lazarine devenir blême.

L'amour aveugle que jusqu'à cette heure Ambroise portait à sa femme, parut sombrer dans la douleur. Cet homme devenu prématurément un vieillard se rappelait avec une douleur pleine de remords les insinuations malveillantes au sujet de sa femme relativement à l'enfant de Madelonne.

En se reportant vers le passé, il lui semblait suivre dans l'esprit et dans le cœur de Lazarine la haine qu'elle portait à l'enfant de son mari. L'intelligence du fermier s'usa dans une lutte morale, le chagrin mina lentement cette âme vaillante. Le corps se voûta, le cœur prit des rides. Sans doute, il continua de chérir Julien, mais sa tendresse embrassa en lui deux êtres à la fois, et ce n'était pas l'absent qui gardait la moins bonne part.

Souvent, quand Ambroise et Julien se promenaient seuls le long des champs remplis de blés promettant une belle moisson, le fermier disait à son fils d'une voix lente :

— Il ne les verra plus mûrir ! Comme il aimait cette campagne. Comme il chérissait ce pays breton dont l'esprit et les croyances semblaient être passés dans son âme. Où est-il ? Quelles misères l'ont assailli au milieu d'étrangers à qui il n'ose même révéler son nom ! Je t'aime bien, Julien ! Devant Dieu je m'accuse même de t'avoir préféré à lui, quand tu étais tout petit, et qu'il avait presque l'âge d'un homme... Mais maintenant, c'est lui que je préfère... Ne t'en offense pas, mon enfant... je ne trouve de joie dans la vie que dans ta tendresse, mais je consentirais à mourir pour embrasser mon premier né !... Dieu l'aît reçu dans son sein, s'il est mort ! Dieu me le ramène, s'il est encore de ce monde !

Quand Julien dont les goûts artistiques trahissaient une vocation deman-

da à aller étudier à Paris, Lazarine s'attendait à une opposition de la part d'Ambroise; elle l'espérait, certaine que Julien ne contrarierait point la volonté de son père, mais celui-ci se contenta de répondre :

—Oui, mon fils, deviens artiste, voyage, et dans quelque pays que tu passes inquiète-toi d'un exilé qui s'appelait Herbert...

—Vous permettez à Julien de nous quitter! demanda l'impétueuse Lazarine.

—Je ne contrarierai point ses goûts.

—Il ne vous reste que cet enfant.

—Qui m'a pris l'autre? demanda le vieillard.

Lazarine baissa la tête sans répondre.

Une semaine après Julien partait.

—Tu ne m'aimes pas! lui dit sa mère.

—Tu m'as trop aimé, lui répondit Julien.

Le lendemain Ambroise, après le souper, fit entrer sa femme dans le salon où se trouvait un vaste bureau. Il lui montra un siège, puis ouvrant un registre qu'il feuilleta :

—Il est temps de réparer ses fautes, lui dit-il. Tant que l'enfant est resté ici, je ne me suis point senti la force de changer l'ordre établi, mais nous voilà seuls, et, les choses vont prendre une nouvelle face. Quand je mourrai, le Seigneur m. demandera : Qu'as-tu fait de ton fils? Et il ajoutera :—Dépositaire infidèle, qu'as-tu fait des biens de Madelonne, ces biens qui appartenaient au fils qu'elle t'avait laissé?—Je ne veux pas répondre à Dieu : Je les ai laissés gaspiller par une autre, et l'héritage de l'orphelin a été dissipé.....

—Et quels sont les changements dont vous parlez? demanda Lazarine.

—J'ai loué le pavillon et le jardin à des bourgeois de Rennes, pour la somme de mille francs, j'ai signé un bail de dix ans....

—Et j'habiterai.... demanda Lazarine.

—La ferme dont Madelonne se contentait.

—Mais je ne suis pas Madelonne, moi! Je n'ai pas les goûts de Madelonne!

—Je le regrette. Madelonne était une sainte créature qui m'a rendu parfaitement heureux.

—Si vous teniez à me voir prendre

ses habitudes, pourquoi m'avez-vous habillée de soie comme une bourgeoise? pourquoi avez-vous consenti à faire bâtir cette maison élégante. J'ai des besoins au-dessus de ma naissance, et de mon ancienne existence misérable, j'en conviens; mais la chose est faite, et désormais je ne changerai pas. Votre repentir vient tardivement, Ambroise, si tardivement que vous me permettez de ne pas plus m'en souvenir que d'un caprice qui vous passe à l'esprit.

—Vous auriez tort de le considérer ainsi, Lazarine, la raison m'est venue tard et le malheur m'a fait voir la vérité.... Je me souviens, allez, je me souviens de tout, maintenant, car je ne songe qu'à cela, la nuit et le jour, et à force de retourner ces choses dans sa cervelle, à force de chercher la clarté on la trouve, sinon complète, du moins grandissante.... Vous étiez bien belle, Lazarine, et vous m'aviez troublé l'esprit avec cette beauté.... Maintenant vous êtes toujours belle, mais je ne sais pourquoi ce n'est plus pour moi la même chose... On dirait qu'un mystère nous sépare... Votre main me glace, votre regard m'épouvante, votre voix entre dans mon cœur comme une blessure.... Et je sais, voyez-vous, je sais pourquoi.... C'est que la main qui vient parfois chercher la mienne, a désigné Herbert comme un coupable, que votre regard m'a demandé vengeance d'un crime imaginaire, et que votre voix m'a crié :—Maudis-le!—Et j'ai maudit! comprenez-vous cela, Lazarine, j'ai maudit mon fils innocent.... l'enfant de Madelonne qui ne pouvait sortir de la tombe pour défendre la créature si chère qu'elle m'avait légué.. J'ai chassé l'un, l'autre demande à partir; c'est justice, et j'accepte cette justice divine.... Je vous disais tout à l'heure que je voulais régler mes comptes avec Herbert ou avec les pauvres qui deviendront ses mandataires.. Nous allons vivre de peu, nous allons travailler.... cette terre rapporte quinze mille livres, il faudra que j'en place douze mille par an, afin de remplacer ce qui fut gaspillé, ce que coûta l'éducation de Julien.... Nous ne sommes ni vous ni moi les maîtres de ce domaine, et je vous le répète nous aurons des comptes à rendre!

Lazarine ne s'opposa pas tout d'abord à la volonté de son mari, elle, la

prit pour un caprice, mais force lui fut de reconnaître que si une sorte de monomanie douloureuse s'était emparée de l'esprit de Gerbier, cette folie conservait une sorte de logique.

En effet, le vieillard ne songea plus qu'à l'amélioration de ses terres. Il entreprit des défrichements de landes auxquels il travailla comme un manœuvre. Une économie progressive régna dans la maison. On vécut sur les récoltes, et l'on ne dépensa plus un sou à la ville. La bourse d'Ambroise ne s'ouvrit plus pour les dépenses de toilette de Lazarine. Pendant deux ans celle-ci posséda assez d'empire sur elle-même, et gardait assez de robes élégantes pour ne pas enfreindre les vœux de son mari ; mais quand elle fut à bout de patience, elle risqua un coup de sa tête, partit pour Rennes, et en revint avec des objets divers accompagnés de factures non réglées. Ambroise prit tranquillement les factures et les étoffes, puis le lendemain il partit pour la ville, rendit dans les divers magasins d'où elles provenaient les acquisitions de sa femme, solda un écart pour la perte que pouvaient éprouver les marchands, puis il déclara qu'il ne reconnaîtrait aucune dette de Lazarine.

Le soir même celle-ci alla consulter Giffart.

Mais l'usurier lui démontra que le procédé d'Ambroise restait strictement légal, et que le plus simple pour elle était de se soumettre à son mari.

— Ah ! lui dit-elle, autrefois vous auriez trouvé moyen de me venir en aide.

— Autrefois, Lazarine, vous m'auriez enrichi.

— Et quand vous m'assuriez de votre amitié !....

— Mon amitié fut fidèle à votre fortune.

— Et vos conseils ont détruit à la fois mon bonheur et ma situation.

L'usurier se mit à rire :

— Mes conseils, belle fermière ! quels conseils ? je vous prie. Vous m'avez demandé le moyen de vous faire faire une donation par votre mari ; et je vous ai prouvé que votre mari était pauvre.... Osez dire que j'ai fait plus que de vous révéler la situation vraie de votre fils et de votre.

— Ah ! fit Lazarine, vous savez bien, misérable, vous savez bien quel secret

est entre nous.... qui m'a remis la poudre à l'aide de laquelle fut chargé le fusil dont les balles faillirent tuer Julien.... Tenez, je suis une femme criminelle, mais vous êtes cent fois pire encore.... et si je suis perdue, c'est à vous seul que je le dois....

— Prenez garde, Lazarine, les gens du pays s'imaginent parfois que je compte de l'or dans ma maison, et que le diable m'apparaît et m'apprend le secret de devenir riche.... Défiiez-vous des murailles, elles ont des crevasses ; des portes, elles ont des oreilles ; des fenêtres, elles ont des yeux.... Rentrez à la ferme, et courbez-vous sous le vouloir d'Ambroise, vous avez contre vous Dieu et la loi.

— Si je croyais en ce Dieu dont vous parlez, je vous prédirais que son châtement ne saurait se faire attendre ; mais je ne crois qu'à la justice humaine, et cette justice vous atteindra.

Les deux complices se séparèrent, et Lazarine rentra chez elle la rage dans le cœur.

Chaque jour vit grandir les économies de Gerbier ; chaque jour le sentiment de ce qu'il appelait une réparation s'empara davantage de son esprit ; et Lazarine souffrit à la fois par tous les côtés vaniteux et sensuels de son caractère.

La table devint strictement frugale, et lorsque Lazarine voulut se plaindre, le vieillard se contenta de répondre :

— Cette terre appartient au fils que j'ai chassé, et je n'ai droit ici qu'au salaire du serviteur dont je tiens la place.

A mesure que la pensée de Gerbier se reportait davantage vers Herbert, la pensée de Madelonne ressuscitait en lui plus vivante, il se reprochait davantage sa seconde union, et il en vint à concevoir contre Lazarine une sorte de défiance douloureuse.

Sans doute, il ne la soupçonnait pas d'un crime, mais il savait que ses insinuations perfides avaient, longtemps avant le malheur qui laissa Julien pour mort, ébranlé la tendresse qu'il portait à son enfant. Il avait mis dans cette femme un amour si aveugle, il s'était fié à elle avec un tel abandon qu'alors il ne pouvait la soupçonner même d'une injustice. Mais depuis, la trouvant avare pour tous, et prodigue seulement pour elle-même, éprouvant une résistance toutes les fois qu'il

s'agissait de faire le bien ou seulement de se montrer équitable, il sentit s'ébranler lentement et sa tendresse et sa foi. Il vit qu'elle ne comprenait ni sa délicatesse, ni ses remords ; il comprit que la jolie pauvre l'avait épousé pour une fortune qu'elle supposait lui appartenir, et l'abandonnait aux défaillances de son esprit et aux tristesses de son âme, dès qu'elle n'en pouvait plus attendre les jouissances auxquelles elle se croyait des droits.

Un sourd travail se fit dans cette âme devenue solitaire. L'enfant exilé reprit sa place au foyer dont il était absent et dans le cœur qui l'avait maudit.

En même temps, le vieillard se plut à s'entourer de tout ce qui lui rappelait Herbert et Madelonne.

Il alla souvent dans la chambre de son fils, et les valets le virent avec attendrissement porter des fleurs devant le portrait de la morte.

Cessant de vivre avec Lazarine, il se rapprocha de ceux qu'il avait perdus. Il se résignait à l'absence de Julien, bien qu'il en souffrit cruellement, et considérait comme un châtiment la douleur qu'il en ressentait. D'autres fois, il bâtissait sur cette absence un monde de rêves consolants.

Il se représentait Julien rentrant à la ferme, non pas seul, mais accompagné d'un homme que la douleur avait prématurément vieilli. Cet homme, il devenait tout tremblant à le voir de loin, de bien loin ; et, quand il approchait, Ambroise sentait son âme se fondre, deux bras l'étreignaient, des larmes mouillaient ses mains ridées, et d'une voix pleine de sanglots, il répétait :

—Herbert, sois béni pour être revenu ! Sois béni, Julien, pour m'avoir ramené ton frère....

Ce rêve consolant, le vieil Ambroise le recommançait de plus en plus fréquemment dans la chambre d'Herbert.

Il y entra comme dans le sanctuaire de ses souvenirs, et là, Dieu permettait qu'il trouvât un peu d'espérance. Du reste ce pauvre cerveau s'affaiblissait à mesure qu'un chagrin doublé de remords usait davantage la trame de la vie.

Lazarine venait de rentrer chez elle après un repas, qui pour les deux époux avait été silencieux, Ambroise monta dans la chambre d'Herbert, et

pour la centième fois il commença l'inventaire de chaque meuble, de chaque objet.

Puis la nuit venant il s'étendit dans un fauteuil, et se mit à reprendre son rêve, le rêve de l'éternel voyage de Julien, se terminant par le retour des deux frères.

La lune brillante jetait dans la chambre une lumière presque aussi intense que celle du jour. Sous ses rayons le visage de Madelonne rayonnait dans sa douceur et sa grâce, et il sembla au vieillard que quelque chose ressemblait à un sourire flottant sur les lèvres de la morte. Puis lentement les contours des objets se firent plus vagues, sa tête se renversa sur le dossier du fauteuil, son souffle s'apaisa, ses yeux se fermèrent, il dormait...

Commençait-il un autre songe ?

Venait-il de s'éveiller au bruit que fit la porte en grinçant et, tiré brusquement de son rêve, mêlait-il la réalité à la vision ?

Le vieillard fut quelque temps sans le comprendre.

La porte s'ouvrit lentement, avec des précautions minutieuses, puis Lazarine parut, éclairée par la lune dont la lumière la baignait comme une apparition fantastique.

Les yeux d'Ambroise se fixèrent sur sa femme avec une curiosité intense.

Que venait-elle faire dans la chambre d'Herbert ? voulait-elle comme lui y chercher des souvenirs et verser des larmes ?

Non ! ses yeux secs n'en devaient plus verser, cette femme égoïste ne pouvait s'apitoyer sur les douleurs d'autrui...

Mais que voulait-elle faire ? qu'oserait-elle chercher ou entreprendre sous les regards de cette morte, et dans la chambre de cet absent ?

La curiosité rendit Ambroise immobile.

Il lui semblait que ce qui allait se passer était pour lui d'une importance énorme.

Ambroise Gerbier voyait complètement sa femme, tandis que Lazarine ne pouvait l'apercevoir derrière les tentures de la fenêtre.

D'ailleurs, les yeux grands ouverts de Lazarine ne paraissaient se fixer sur rien. Leur regard était morne, impassible. Ses mouvements gardaient une régularité automatique. Le bruit

de ses pas s'entendait à peine sur le parquet.

Ambroise se pencha et la regarda.

On eût volontiers pris Lazarine pour un fantôme agissant en dehors de sa volonté.

Elle se dirigea vers la panoplie, et porta la main vers un fusil ; cette fois, Ambroise fut sur le point de crier, quelque chose d'indéfinissable l'en empêcha, et il mordit ses deux poings.

Dès qu'elle eut le fusil entre les mains, Lazarine s'avança vers la table sur laquelle Herbert avait l'habitude d'écrire, elle y plaça l'arme, ensuite elle fouilla dans sa poche.

—J'ai la poudre...dit-elle, la poudre achetée par Griffard...

Pas plus que sa démarche, sa voix ne semblait naturelle. Elle paraissait venir de loin, affaiblie par une incomparable distance, et elle manquait de timbre, comme son visage paraissait manquer de vie.

—La poudre...répéta Ambroise, que veut-elle dire...

—Griffard m'a comprise, reprit-elle... Herbert mourra d'un accident de chasse...Un accident, cela arrive tous les jours...

Lazarine prit le fusil, le visita et murmura :

—Il est nettoyé et déchargé, Herbert est prudent...c'est égal, il ne se méfiera pas...La chasse au loup enragé sera terrible... terrible ! tant pis ! je veux que Julien soit riche ! Herbert à tout, mon fils est pauvre, et j'aime mon enfant, moi...Ambroise héritera d'Herbert, Griffard me l'a dit, et Julien héritera ensuite de son père...

—Mon Dieu ! mon Dieu ! balbutia le vieillard, je fais un rêve, rêve horrible...réveillez-moi, ce cauchemar m'épouvante...Si ce n'est pas une vision sortie de l'enfer, si c'est ma femme, ma femme qui a pu concevoir un forfait semblable, qui a pu l'exécuter, j'ai trop vécu, Seigneur, oui, j'ai trop vécu...

Lazarine fit le geste de verser la poudre, puis de glisser la balle dans le canon du fusil, ensuite son visage prit une expression de joie farouche.

—Là, fit-elle, voici qui est bien ! l'arme éclatera entre ses mains imprudentes...Herbert ne me gênera plus, et mon fils à moi sera riche ! riche...

—Oh ! je comprends ! je comprends ! fit le malheureux vieillard en portant ses deux mains à son front...mon fils

avait raison de soutenir que son arme était déchargée... c'est elle, elle qui mit dans le canon de l'arme la poudre et les balles procurées par l'usurier, et par un châtement de Dieu l'arme préparée pour Herbert ne frappa que Julien...Je comprends ! je comprends !

Alors s'élançant de l'embrasure de la fenêtre, il bondit sur Lazarine, en saisissant le fusil qu'il brandit comme une massue.

—Misérable, dit-il, misérable !

Les yeux de Lazarine se dilatèrent d'épouvante, un cri d'angoisse s'échappa de sa bouche, elle essaya d'échapper à l'étreinte du vieillard.

Celui-ci reprit :

—Tu as failli tuer l'un de mes fils, tu m'a fait chasser l'autre ! meurtrière et damnée ! ton infernal secret vient donc de t'échapper.

—Où suis-je ? demanda Lazarine, que faites-vous dans cette chambre ?

—Pourquoi m'y trouvé-je à cette heure ?...Vous avez un fusil dans les mains, allez-vous donc me tuer ?..."

Le visage d'Ambroise refléta une si terrible colère que Lazarine se mit à trembler de tous ses membres.

Quand elle était entrée dans la chambre d'Herbert, sous l'empire d'un somnambulisme inconscient, elle ne se rendait aucun compte de ses actes. Ambroise en se précipitant sur elle venait de le réveiller, et la criminelle créature sans comprendre encore comment, après s'être retirée chez elle, elle se retrouvait dans la chambre d'Herbert, sentait du moins que son épouvantable secret venait de lui échapper.

—Ah ! mégère et marâtre ! reprit Ambroise, tu as préparé avec Griffard un piège odieux...Il te fallait la vie de l'enfant de Madelonne...Ah ! si Julien a reçu dans la poitrine la charge de ce fusil, tu n'en as pas moins sur la conscience le trépas de ce malheureux. Tu me l'as fait chasser, tu me l'as fait maudire ! Il sera mort de misère et de désespoir...je l'ai accusé, lui le modèle des fils, le meilleur des frères...Je l'ai cru coupable d'un crime parce que toi seule alors dirigeais mes pensées et gouvernais ma vie... Et depuis ce temps le remords a rongé mon cœur ; j'ai presque perdu les yeux à force de pleurer ; j'aime moins Julien parce que je lui dois le malheur de mon fils aîné.. Vipère, tu mourras sous mon pied en bavant ton dernier venin...

—Pitié ! pitié ! s'écria Lazarine en joignant les mains, pitié, ne me tuez pas....

—Avais-tu peur du sang, quand tu méditais la mort d'Herbert ?

—J'aimais trop mon fils, mon fils qui était pauvre.

—Lâche ! lâche ! aussi lâche que cruelle ! répéta Ambroise en serrant Lazarine par les poignets.

—Je ne veux pas mourir avant d'avoir revu Julien....Il me coûte si cher, ce fils, que je l'aurais voulu heureux et célèbre....Oui, j'ai du vice et un cœur de pierre, oui, je suis criminelle et mauvaise, mais si vous avez souffert, croyez-vous que je sois restée sans remords ? chaque nuit recommençait pour moi une scène épouvantable, toujours la même....Je croyais revenir ici, et sans nul doute j'y revenais durant mon sommeil puisque vous m'y trouvez cette nuit....Je chargeais ce fusil, et au moment où la charge de plomb jetait sur le sol mon fils ensanglanté je m'éveillais baignée d'une sueur froide.. Et puis, parfois, il me semblait que Julien ne m'aimait plus, et qu'il devinait le passé....Depuis quinze ans je porte un enfer en moi ! Dieu s'est vengé, Ambroise, Dieu s'est vengé !...

—Dieu se venge toujours, fit le vieillard.

—Mais vous, Ambroise, vous qui m'avez tant aimée, ne me pardonneriez-vous pas ?

—Je ne suis plus que ton juge, et je te condamne.

—Vous ! vous !

—Non plus le moi que tu as connu bon, croyant et faible....celui qui gaspillait pour tes caprices la fortune de son fils, mais le moi que tu as rendu misérable, le mari dont tu t'es jonée, le père à qui tu as volé le plus cher de ses enfants, l'homme que tu as abaissé, avili, qui ne se reconnaît plus dans un vieillard dont la force est usé, dans un insensé dont les pleurs ont appauvri le cerveau....Te pardonner ? moi ! mais je serais fou, Lazarine....Non ! non, tu mourras ici, tué d'un coup de ce fusil que tu chargeas toi-même....

—Que vous dire ? mon Dieu ! au nom de qui vous supplier ? ah ! ce portrait de Madelonne qui vous regarde.... Madelonne était une sainte, dites-vous....Dieu repousse la vengeance ! Dieu vous bénira si vous me pardonnez....

—Je n'ai pas ce droit, dit Ambroise implacable.

—Pas le droit ?

—Lui seul pourrait te faire grâce, lui ! Ah ! si Herbert était là, devant moi, ce fils adoré que j'ai banni, et que j'ai voué à la colère céleste, s'il était là, miséricordieux et bon comme je l'ai connu, grandi encore par ses souffrances, je lui reconnaitrais le droit d'arrêter mon bras....Mais Herbert ne reviendra jamais ! jamais !

Lazarine secoua les mains de son mari et se traîna à ses genoux, il lui semblait qu'elle venait d'entendre du bruit dans la maison silencieuse d'ordinaire à cette heure, et pour elle, le salut pouvait venir du moindre hasard.

Le regard d'Ambroise était celui d'un homme pris d'un subit accès de folie ; elle comprenait qu'en mettant ses menaces à exécution, il ne garderait pas même la conscience complète de ses actes.

—Sais-tu prier ? demanda Ambroise.

—J'ai oublié, mon Dieu, je ne sais plus....balbutia la malheureuse.

—Tu n'as pas besoin de murmurer les formules apprises, dit Ambroise, répète avec moi....

—Oui, avec vous, fit Lazarine espérant fléchir Ambroise par son obéissance.

—Mon Dieu ! je suis pécheresse, recevez ma mort en expiation de ma vie.

—Oui, je suis une pécheresse....mais laissez-moi vivre ! vivre pour expier, vivre pour demander pardon....

—Es-tu prête ?

—Non ! non ! j'ai peur....Une balle dans la poitrine....du sang....je ne veux pas ! je ne veux pas ! Herbert ! Herbert !

La porte s'ouvrit et deux hommes parurent sur le seuil.

Herbert tenant un flambeau, puis Julien.

Julien courut vers son père, Herbert demeura debout contre le chambranle de la porte.

—Que se passe-t-il ici ? demanda Julien....ces armes, votre visage irrité, la terreur de ma mère.... O mon Dieu ! cela est horrible, et moi qui venais...

—Sais-tu ce que m'a avoué ta mère ? demanda Ambroise à Julien.

—Non, répondit machinalement celui-ci.

—Eh bien ! c'est elle, qui pour faire

éclater entre les mains d'Herbert le fusil dont il devait se servir à la chasse au loup, l'avait armé ici, dans cette chambre...les balles qui ont troué ta poitrine avaient été vendues à ta mère par l'usurier Griffart.

—Je comprends, mon père, je comprends tout maintenant...Oh ! ne vous défendez pas ma mère ! car rien ne saurait vous excuser, pas même votre amour pour moi ; mais vous, mon père, suspendez l'arrêt de votre justice...La coupable en a appelé à Herbert, et il appartient à Herbert de prononcer....

Alors un homme sortit de l'ombre dans laquelle il était resté, et s'agenouillant devant le vieillard :

—Ta bénédiction, mon père ! ta bénédiction sur moi !

Ambroise Gerbier chancela et tomba défaillant dans les bras de Julien.

—Ce n'est rien, murmura celui-ci, la joie ne tue pas...J'avais promis de te ramener Herbert, le voici...Je l'ai retrouvé...tu sauras tout plus tard...Parle-nous, père, parle-nous.

—Est-ce vrai ? ce miracle est-il possible ? Mon fils, mon Herbert ! mon bien-aimé ! dans mes bras, dans mes bras, maintenant je puis mourir....

Herbert tomba dans les bras de son père, tandis que Julien regardait la malheureuse Lazarine qui demeurait à genoux la face cachée dans ses mains.

XVIII

Pa: donnez-nous comme nous pardonnons...

La mort plane sur la maison d'Ambroise Gerbier.

Depuis la nuit où Lazarine a révélé le crime dont elle s'est rendue coupable, cette créature orgueilleuse est brisée.

La honte plus que le remords la dévore et la tue. Elle repousse Ambroise qui, la voyant perdue, daigne la consoler, elle refuse de voir Julien dont elle redoute d'être méprisée, et plus encore Herbert qui lui doit le malheur de sa vie.

La misérable agonise dans un désespoir furieux. Elle tord ses bras avec rage, elle roule des yeux hagards, maudissant l'usurier qui l'a perdue par ses perfides conseils.

Les serviteurs s'éloignent avec effroi du lit de cette créature qui, condam-

née par les médecins, refuse de voir le prêtre.

Ils se demandent quelle haine souille cette conscience torturée pour que Dieu en soit banni sans retour.

Ambroise, assis dans la grande salle entre ses deux fils, a dû fuir un spectacle navrant. En Bretagne, un trépas semblable à celui de Lazarine est aussi rare qu'il semble monstrueux. Le prêtre s'étant présenté, Lazarine a chassé le prêtre.

—Que voulez-vous que j'attende de Dieu, crie-t-elle, jamais je ne l'ai ni aimé ni prié. Les règles de sa morale divine me semblaient trop pures, il m'eût défendu la haine, l'avarice, la sensualité...Il m'eût commandé d'aimer ce vieillard qui me tira de la pauvreté, cet Herbert dont je gaspillai la fortune...Et je voulais accaparer la richesse du fils de Madelonne, et supprimer le rival que gardait mon fils dans la tendresse de son père. Prier à cette heure, m'humilier devant vous ! jamais...J'ai vécu en haissant Dieu, et je ne veux pas le trouver dans l'éternité.

—Malheureuse ! s'écria le prêtre, espérez-vous échapper à sa justice ?

—Je ne sais pas ! fit Lazarine, mais si l'éternité existe, comme Satan je hairai Dieu durant cette éternité.

Rien ne parvint à triompher de la résistance de cette âme souillée, et le prêtre désolé s'éloignait du chevet de la malade, quand une religieuse franchit le seuil de la maison d'Ambroise Gerbier.

—Vous, sœur Sainte-Angèle ? dit le curé, vous ici !

—Lazarine se meurt, n'est-ce pas ?

—Oui, répondit le prêtre, et de quel mort !

—Il nous appartient de la rendre chrétienne.

—Elle m'a chassé avec des blasphèmes, dit le vieux prêtre.

—Je ne désespère pas encore, cependant, monsieur le curé ; vous priez tandis que je lui parlerai suivant l'impulsion de mon cœur.

—Faites, ma sœur, je me rends à l'église, si vous réussissez dans la tâche que vous vous êtes imposée, envoyez-moi chercher, j'attendrai devant le tabernacle.

Sœur Sainte-Angèle s'inclina, et monta lentement l'escalier.

Quand elle se trouva sur le palier, la

religieuse porta à ses lèvres le crucifix de cuivre qui descendait sur sa poitrine, et subitement fortifiée, elle pénétra dans la chambre de la malade.

Celle-ci se souleva sur le conde :

— Je ne veux pas vous voir ! fit-elle. Je viens de renvoyer le prêtre ; que ferais-je de vous qui sans doute, comme lui, allez me parler d'un Dieu dont l'idée m'épouvante ?

— Vous souffrez beaucoup, dit la religieuse, les servantes de la maison se trouvent occupées ailleurs....

— Vous vous trompez, fit amèrement Lazarine, les servantes refusent de me soigner, comme si le mal qui me ronge était contagieux.

— Vous voyez bien que vous avez besoin de moi.... L'air de cette chambre est vicié, je vais ouvrir votre fenêtre.... Votre front brûlant a besoin d'oreillers frais et de compresses.... Tenez, vous étouffez déjà moins.... buvez un peu de cette potion calmante.... laissez-moi glisser vos draps sur la courte-pointe.... Maintenant, donnez-moi vos mains fiévreuses que je les presse dans les miennes.... l'agitation de votre sang se calmera.... N'êtes-vous pas déjà mieux ?

— Oui, répondit la malade.

— C'est que, Lazarine, les servantes ou les gardes salariées ne s'entendent pas à soigner les malades ; pour les soulager efficacement, il faut d'abord les aimer, et puis les veiller pour l'amour de notre Seigneur.

Lazarine regarda fixement la religieuse.

— Vous ne pouvez pas m'aimer. Vous ne pouvez que me haïr comme me haït Herbert....

— Voulez-vous écouter une histoire, Lazarine ? Les malades sont comme les enfants, ils aiment les histoires.... Je vous dirai celle d'une jeune fille que j'ai connue, et qui est morte.... Elle avait vingt ans, on la disait jolie, et son père possédait une assez belle fortune.... la foi qu'elle gardait au fond de son cœur comme un trésor était ardente, et pouvait lui faire supporter un fardeau de douleurs plus grand que les jeunes créatures humaines n'en ont d'habitude à soutenir.... Je vous ai dit qu'elle avait vingt ans.... Un jeune homme la demanda en mariage, elle échangea avec lui une promesse et le jour de ses noces approchait quand une catastrophe pire que la mort lui arracha son fiancé.... Le malheureux

partit chargé d'une malédiction imméritée, lui laissant au cœur un amer regret. Elle ne voulut pas même croire qu'il lui serait possible de se consoler d'une affection perdue par une autre affection.... Elle se prosterna devant Dieu, et lui dit : " Je vous apporte mon cœur brisé pour que vous le guérissiez.... Je voue ma vie aux pauvres, vous demandant pour unique grâce de faire triompher un jour l'innocence de celui qui fut mon fiancé !

" Deux mois après elle entra au couvent ; deux ans plus tard on lui coupait les cheveux, elle revêtit une robe de bure et commençait sa mission.... Elle la poursuit depuis treize ans, soignant à la fois le corps et l'âme, pansant les plaies hideuses et consolant les douleurs qui semblent inguérissables.... Se faisant la sœur de tous pour l'amour de celui qui expira sur le calvaire.... Un jour elle apprit quelle main l'avait frappée dans son bonheur terrestre.... Elle tressaillit, son cœur se gonfla, un flot de larmes monta à ses yeux, puis elle se prosterna devant l'autel et répéta : Seigneur ! je vous demande cette âme...."

Lazarine eut le corps secoué par un long frisson.

La religieuse reprit :

— Elle avait bien le droit, n'est-ce pas, de réclamer au Seigneur une compensation.... Depuis qu'elle s'était consacrée à Dieu et aux pauvres, elle dédaignait trop les biens de ce monde pour regretter ceux qu'elle avait perdus. Le saint amour du Christ remplaçait tout pour elle.... Mais à mesure qu'elle aimait Jésus davantage, elle se sentait possédée d'un plus vif désir de lui gagner des âmes.... Un instant, il lui sembla difficile de vaincre les répugnances de son cœur de chair, et de revoir celle qui avait bouleversé deux existences, mais elle triompha vite de cette dernière faiblesse, et courant près de celle qui avait failli, elle la prit dans ses bras, l'appuya sur sa poitrine, et lui dit : Pleure, pauvre pécheresse.... Ton âme s'est ouverte aux convoitises, à la haine ; tu as offensé ton Dieu, pleure ! tout s'efface par les larmes.... Il est une femme dont le cœur souffrit par toi, cette femme ne t'aime pas ! Elle est près de toi, elle t'aime dans l'amour de celui dont chaque plaie nous crie : miséricorde... Ne reste pas insensible, ne te roidis ni contre la grâ-

ce qui te sollicite ni contre l'amitié qui s'incline vers toi...ah ! pauvre et faible créature, tu aimais aussi, mais tu aimais mal...Tu voulus réaliser le bonheur humain de ceux que tu chérissais et pour y parvenir tu pris des moyens coupables...Dieu est bon, le cœur des hommes ne reste pas inflexible ; quelle preuve veux-tu de leur pardon, Lazarine ? quelle parole faut-il te dire pour te rendre la confiance en la croix et la tendresse pour nous... Je suis à genoux offrant pour ton salut la peine qui me vint de toi...Je pleure sur tes péchés, et Dieu ne te demande qu'une larme...Lazarine ! Lazarine ! ne repousse pas le Seigneur qui me rapproche de toi et qui te tend les bras...

La mourante tourna vers la religieuse un visage inondé de larmes.

—Ah ! fit-elle ; après avoir brisé votre vie, puis-je encore être digne de votre pitié ?

—Tu m'as donné plus que tu ne m'as enlevé, pauvre femme !

—Mais, reprit Lazarine, quand je demanderais grâce, je ne puis rien réparer.

—Tu meurs, pauvre pécheresse.

—Oui, fit Lazarine, et la mort est terrible ; je suis jeune encore, et j'aimais la vie ; la mort ! la fin de tout, le noir, le froid, toujours la solitude et les ténèbres, à moins que...

Elle s'arrêta une minute, puis reprenant :

—J'ai renvoyé le prêtre... Disait-il vrai pourtant ? Tout n'est-il pas fini à la mort ? Est-ce que je paraîtrai devant Dieu souillée de tous mes crimes...

—Lazarine, vous paraîtrez devant le tribunal suprême, mais vous n'y paraîtrez pas souillée, non ! non ! l'aveu de vos fautes appellera sur vous le pardon...Je ne vous quitterai plus, et jusqu'à la dernière minute, j'appellerai sur vous la miséricorde de Jésus...Priez et pleurez ! pauvre femme...On ne vous demande plus que cela...

Un sanglot sortit de la poitrine de la fermière.

—Ainsi je pourrais mourir en paix, et plus tard ceux que j'ai aimés, mon Julien, me retrouveraient près de Dieu...Mais Herbert...

—Herbert est un grand cœur, Lazarine.

—Vous l'avez dit, vous ne me quitterez pas ?

—Je vous fermerai les yeux.

—Sœur Sainte-Angèle, envoyez chercher le prêtre.

La religieuse donna un ordre à un valet qui prit le chemin de l'église. Pendant ce temps sœur Sainte-Angèle agenouillée près du lit de la malade récitait près d'elle ces admirables prières de la pénitence où les larmes de l'homme attirent le pardon de Dieu.

—Ma sœur, lui dit le vieillard, c'est un miracle.

—La brebis était perdue, elle est retrouvée, monsieur le curé...

Le prêtre resta seul avec Lazarine. Dans cette âme passionnée, le repentir prit une violence égale à celui de ses entraînements. Le remords de ses crimes envahit cette âme coupable. Elle eut des élans de foi rapides, des cris de pitié vers Dieu qui remuèrent profondément l'âme du prêtre. Les larmes tombaient des yeux de Lazarine comme une brûlante pluie d'orage. Elle frappait sa poitrine comme si elle eût voulu en arracher les criminelles pensées qui avaient rempli son cœur. L'absolution apaisa cette douleur orageuse, mais cependant Lazarine supplia le prêtre d'amener près de son lit Ambroise et Herbert.

—Pas Julien ! fit-elle, pas Julien !

—Pourquoi ? demanda le prêtre.

—Je rougirais trop devant lui...plus tard.

—Oui, plus tard...dit le prêtre.

Le curé descendit dans la salle où se tenait le fermier.

—Mon ami, lui dit-il, une mourante vous demande...venez lui assurer que vous lui pardonnez, et qu'elle peut, qu'elle doit expirer en paix. Le vieillard se tourna avec angoisse vers Herbert.

Celui-ci était déjà debout.

—Ah ! le grand, le noble cœur ! s'écria le vieillard.

Une étreinte les rapprocha, et ils sortirent appuyés l'un sur l'autre.

Dans la chambre de Lazarine était restée la religieuse appuyée sur le pied du lit de la fermière, elle tenait ses regards fixés vers la porte. Au moment où le père et le fils parurent, elle baisa pour la seconde fois son petit crucifix.

—Vous désirez me voir, dit Herbert en s'approchant le premier, me voici... Dieu a permis que mon innocence fût reconnue, j'en éprouve une telle joie que je ne saurais conserver de haine contre vous...que le calme descende donc

dar... votre âme, comme l'oubli, un oubli absolu, profond et chrétien, est entré dans le mien... Je ne vous pardonne pas parce que vous mourez, je vous pardonne, parce que Dieu interdit la haine... Vivez, Lazarine, votre fils Julien vous pleure et mon père vous aime encore.

La mourante saisit convulsivement la main d'Herbert et la porta à son cœur.

—Merci ! dit-elle, merci !

—Vivez, si Dieu le permet, reprit Ambroise Gerbier, vous essaieriez je le sais de réparer votre faute et de payer Herbert de ce qu'il souffrit pour vous !

—Mon Dieu ! fit Lazarine, ils oublient ! ils ne maudissent pas et je pourrais encore être heureuse.

Elle poussa un long soupir, ferma les yeux comme si elle concentrait une pensée sur les joies qu'elle pourrait goûter encore, puis elle ajouta :

—Non, non, je ne peux pas vivre, la mort est mon châtement...

Alors seulement les yeux d'Herbert se fixèrent sur la religieuse debout au pied du lit de Lazarine.

—Ah ! fit-il, ma sœur, c'est vous que je retrouve à ce chevet ?

—Oui, fit-elle, et vous le voyez, certains jours sont bénis du Seigneur.

—Je ne vous demande pas si vous avez prié pour moi ?

—Chaque jour de ma vie.

—Ma sœur, dit Herbert, je vous demande un don ; la souffrance ne m'a pas assez rapproché de Dieu, donnez-moi une sainte médaille du chapelet que vous portez.

—Tenez, Herbert, dit sœur Sainte-Angèle, en voici une, qu'elle vous serve de pièce de mariage, le jour où vous épouserez une fille sage, dévouée et chrétienne.

—Merci, répondit le jeune homme.

Ambroise et son fils se retirèrent, le prêtre voulait achever la pacification de cette âme. Quand il quitta Lazarine un calme suprême régnait sur son visage. Vers le soir la mourante fit appeler son mari :

—Ecoute, lui dit-elle, je sais bien que tu m'aurais pardonné, mais ce n'était pas possible que je vécusse heureuse après avoir semé la douleur, impunie après avoir commis un crime. De cette heure seulement je comprends combien fut grande ta bonté, et jusqu'où me fit descendre mon ambition

pour Julien... Ne me regrette pas, tu le vois, Ambroise, je ne vaudrais pas une larme... Je ne souhaite que l'oubli du passé... Tu retrouves ton fils, tout est bien... j'ai mal vécu, je vais bien mourir...

—Oh ! fit le malheureux dont toute l'ancienne tendresse se réveillait à la pensée de perdre celle qu'il avait chérie si profondément, si tu voulais, si tu pouvais vivre...

—Dieu est juste, Dieu ne le permet pas...

Dès le matin du jour suivant des mains pieuses ornèrent la chambre de la malade. On devait lui apporter le viatique. Elle le reçut avec une humilité profonde, une ferveur sincère.

On eût dit que la mort n'attendait que cette manifestation chrétienne pour frapper d'un coup suprême celle qui était condamnée, dans la journée de cette agonie ; sœur Sainte-Angèle ne la quitta pas. Julien passa deux longues heures dans les larmes, serrant dans ses bras ce corps agité du frisson de la mort.

Vers le soir Lazarine se souleva échevelée.

—Le fusil ! dit-elle, j'ai armé le fusil... du sang... le sang d'Herbert m'étouffe.

La religieuse approcha le crucifix de ses lèvres.

—Dieu est amour, lui dit-elle, jetez-vous dans l'abîme de sa miséricorde... le souvenir de vos fautes serait à cette heure dangereux comme une tentation...

—Oui, fit la malade, car cette tentation entraînerait le désespoir.

À la nuit, ses mains s'agitèrent, courant sur les draps froissés, elle tourna ses regards vitreux vers les trois hommes agenouillés près d'elle, cria encore une fois pardon ! et retomba sur les oreillers.

Sœur Sainte-Angèle lui ferma les yeux, et le prêtre emmena Ambroise, Julien et Herbert.

Le lendemain Lazarine reposait dans le cimetière, et la maison qu'elle venait de quitter prenait le deuil.

Herbert laissa s'écouler deux jours, puis il s'enferma avec son père dans la chambre jadis habitée par Madelonne, et il lui dit en serrant ses mains calmes et tremblantes :

—Partons d'ici, les douloureux souvenirs nous hantent et des fantômes

reviennent dans cette maison...Vendez cette terre, le domaine de Château-Tempête est assez vaste pour nous tous....Julien aime les beautés sauvages de cette contrée, et vous vous intéresserez à l'œuvre que j'y ai créée....Le bonheur nous serait impossible à tous dans cette demeure, là-bas nous retrouverons le calme dont nous avons besoin après les grands orages de la vie.

—Tu as raison, dit Ambroise Gerbier, je dois partir....J'ai tant aimé cette malheureuse que je ne puis m'empêcher de la pleurer plus que je ne devrais peut-être.

La ferme des Ajoncs était assez belle pour qu'il fut facile de trouver tout de suite un acquéreur ; Ambroise Gerbier reçut des offres, et les accepta, sauf l'approbation de son fils.

—Ce que vous jugerez convenable est bien ! lui dit Herbert.

—C'est possible, repliqua le vieillard, mais les notaires ne sont point de cet avis...La terre est ton bien propre, c'est toi qui la vends, et l'argent t'en revient....Il n'est pas trop tôt pour régulariser nos comptes....

Malgré son refus, Herbert se vit obligé de céder aux exigences de la loi. Il comptait remettre respectueusement entre les mains de son père les cinq cent mille francs payés par l'acquéreur, mais Ambroise s'y refusa énergiquement.

—Je ne suis plus d'âge à faire valoir une fortune, dit-il. Je te remercie de la délicatesse de tes offres. A Château-Tempête je vivrai chez toi.

Julien, Ambroise et Herbert quittèrent la ferme un mois après la mort de Lazarine.

L'annonce du retour du maître provoqua une grande joie dans la colonie des travailleurs. Salmon et sa nièce se rendirent au domaine afin de serrer la main les premiers à Herbert Gerbier.

La Colporteuse revêtit ses habits de fête, et Gaspard fleurit toutes les chambres de la maison.

Quand la voiture du maître parut à l'extrémité de l'avenue, une détonation de mousqueterie prouva l'allégresse du jeune garçon.

Gerbier demeura dans la voiture, Herbert et Julien descendirent.

—Le cœur te bat, n'est-ce pas ? demanda celui-ci à son père.

—Oui, répondit Herbert le cœur me bat bien fort.

—Tu l'aimes beaucoup ?

—Profondément.

—C'est justice, frère, elle t'a témoigné une tendresse trop touchante pour que tu n'emploies pas toute ta vie à la rendre heureuse.

Une minute après Gaspard se jetait dans les bras d'Herbert.

—Oh ! mon grand ami ! dit-il, vous revenez pour toujours, cette fois...

—Pour toujours ? répéta une voix plus douce encore que celle de Gaspard.

Herbert prit le bras de Thérèse :

—Aimez mon père, lui dit-il, Lazarine est morte, et nous avons appris là-bas le dernier mot du drame qui fit le désespoir de ma vie.

Quand la voiture pénétra dans la cour Herbert et Julien s'élançèrent pour offrir leur bras au vieillard.

—Mon père, dit le maître de Château-Tempête, il n'y a que de braves gens, ici, tous sont prêts à vous respecter et à vous obéir....Guillaume a été mon fidèle ami, Salmon après m'avoir donné les meilleurs conseils, veut bien m'accorder la main de sa nièce....

—Oui, monsieur, répondit Salmon en serrant cordialement les mains d'Ambroise Gerbier, vous allez devenir le patriarche de cette petite colonie, et les amis de votre fils resteront à jamais les vôtres.

—Quelle reconnaissance ne vous dois-je pas pour l'avoir chéri pendant dix années.

—Allez ! ce n'a pas été volontairement que nous l'avons aimé. Il nous y a forcés par sa bonté, sa générosité de toutes les heures.

Après que les voyageurs eurent pris quelque repos, Ambroise voulut visiter la colonie de Château-Tempête. Il admira l'église et l'école, il parcourut les champs et les bois.

Thérèse s'appuyait sur le bras Herbert, et Julien soutenait son vieux père.

— Quel dommage c'eût été, mon fils, si tu avais quitté ce domaine ! s'écria le vieillard en s'adressant à Herbert. Tandis qu'un homme vulgaire n'aurait trouvé dans son désespoir qu'un prétexte pour s'abîmer dans l'indifférence de toute chose, et fût devenu égoïste à force de souffrir injustement, tu as puisé dans ton épreuve la force de consoler autrui. Oh ! que je suis fier de toi,

Herbert, que je suis heureux de te revoir !

Le soir toute la famille se réunit autour de la grande table, et tandis que l'on s'entretenait des dramatiques événements qui depuis un mois s'accumulaient à Château-Tempête, Morin vit entrer dans la salle des serviteurs le brigadier de gendarmerie.

—Que souhaitez-vous ? lui demanda Morin, un verre d'eau-de-vie ? le voici.

—Tout à l'heure, répondit le brigadier, laissez-moi d'abord remplir la mission qui m'est confiée !

—Ah ! mais, vous ne venez, j'espère, arrêter personne !

—Certes, à moins que ce soit le Chanvreux qui exerce, dit-on, la sorcellerie.

Le centenaire secoua la tête :

Ne me parlez plus de ces choses, fit-il, j'ai un remords....Je me figurais que Dieu m'avait fait comme qui dirait le don de prophétie, et j'ai failli aider à la condamnation d'un innocent....Je me prépare à la mort, le Seigneur veuille permettre que je finisse comme un juste.

—A tout péché miséricorde, le Chanvreux, monsieur ne vous garde pas rancune, vous le savez bien.

—Voici ma commission, reprit le brigadier en prenant dans son portefeuille une grande lettre à cachet rouge.

—Dites donc, brigadier, ces grandes lettres-là qui viennent du parquet ne me semblent rien annoncer de bien.....

—Cependant M. Audoin a souri en me la remettant.

—Donnez, fit Morin, puisque c'est pressé !

—Très-pressé.

Morin prit la lettre, la retourna avec une sorte de défiance, puis il se décida à la remettre à son maître.

Herbert la posa à côté de lui.

—Lisez donc ! lui dit Salmon.

—Oui, mon fils, ajouta Ambroise Gerbier, lis....

Herbert fit sauter le cachet.

Il avait à peine lu deux lignes de cette missive qu'il devint un peu pâle et dit d'une voix émue.

—M. Audoin me mande que Tobson vient d'être arrêté....Il avait encore sur lui la plus grande partie de la somme qui m'appartient.

—Ah ! s'écria Julien, j'en suis bien heureux !

—Et vous, Thérèse ? demanda Herbert.

—Tant mieux pour les pauvres... répondit celle-ci avec un sourire.

—Oui, fit Salmon, c'est du bonheur pour tous.

Herbert qui respectait le deuil de son père, même quand ce deuil était celui de Lazarine, épousa Thérèse six mois après son retour à Château-Tempête. Salmon rédigea un contrat qui faisait Thérèse millionnaire, mais en temps il assurait par donation à Julien Gerbier une somme de cinq cent mille francs, et au vieux paysan des Ajoncs une rente de douze mille livres.

Château-Tempête fut égayé, agrandi ; autour du manoir se groupent des maisons nouvelles. Le bien semé par Makenzie donne à Herbert une moisson de bénédictions, et lorsque Ambroise serre sur son cœur Thérèse et son mari, il n'a pour ses enfants que des paroles de tendresse, et pour le ciel que des mots d'action de grâce.

RAOUL DE NAVERY.

Maximes et Pensées.

Ecoute l'opinion des autres, mais ne renonce pas pour cela à la tienne, et fais ensuite ce que tu jugeras le plus utile.

L'ignorance est un état d'enfance perpétuelle ; elle suppose l'oisiveté qui engendre tous les vices. L'homme instruit peut bien n'être pas heureux ; mais il a de plus que l'ignorant de savoir ce qu'il doit faire pour sortir du malheur.

Recueille comme autant de perles précieuses les paroles dans ceux qui sont un océan de science et de vertu.

Proverbes Indous.

Pardon des injures.

Si quelqu'un nous blesse et nous nuit,
Quelque grande que soit l'offense,
Laissons l'espace d'une nuit
Entre l'injure et la vengeance ;
L'aurore à nos yeux rend moins noir
Le mal qu'on nous fait la veille ;
Et tel qui s'est vengé le soir,
En est fâché quand il s'éveille.

PANARD

[Pour l'Album des Familles.]

ROMAN CANADIEN.

L'Enfant Mystérieux

PAR

V. EUGENE DICK.

(Suite.)

Première Partie.

CHAPITRE VI.

Antoine Bouet le Beau Parleur.



ET Antoine Bouet était décidément un fier coquin, il n'y a pas à le cacher. Et, puisque nous avons lâché ce gros mot, complétons la biographie du personnage. Aussi bien, il est appelé à jouer dans l'histoire que nous racontons un rôle trop préminent pour que nous ne fassions pas connaître son caractère jusque dans ses moindres replis.

De dix ans moins âgé que son frère, Antoine Bouet présente avec lui un contraste frappant, non-seulement sous le rapport du physique, mais encore, et surtout, du côté moral. Lorsque Pierre est un petit vieillard rondelet, large d'épaules et court de jambes, Antoine, lui, n'offre de développement que dans le sens de la longueur ; quand le premier ne laisse voir sur toute sa grassouillette personne que des lignes arrondies, des contours moelleux ; le second, au contraire, est fait d'angles saillants ou rentrants, énergiquement accusés sous une peau sèche et brune ; autant l'ainé a le regard bienveillant et l'expression enjouée, autant le cadet se distingue par un œil dur et une physionomie renfrognée. De même,

3

sous le rapport moral, autant celui-là est gai et naturellement porté aux entraînements du cœur, autant celui-ci se plaît à paraître lugubre et à n'écouter que la voix de ses intérêts ou de ses passions.

Ils sont enfin l'antipode l'un de l'autre.

Et pourtant, seuls enfants d'un cultivateur à l'aise, ayant hérité chacun d'une moitié du patrimoine paternel amplement suffisante pour les faire vivre tous deux hors des atteintes du besoin, combien de raisons n'ont-ils pas eues pour que leurs penchants et leur humeur se soient développés semblablement, soumis qu'ils ont été aux mêmes influences !

Mais non. Pierre est resté laborieux, sage, économe, content de son lot et le faisant valoir le plus possible ; tandis qu'Antoine, pris de la fièvre du mouvement, a voulu faire son petit voyage aux Etats-Unis et tâter de la vie des manufactures.

Il avait environ vingt-six ans quand cette terrible maladie de *yankisme* s'abattit sur ses épaules,—et des milliers de nos compatriotes savent par expérience qu'on ne résiste guère à une affection comme celle-là.

Il afferma donc son bien, vendit un clos pour se faire de l'argent de poche, et le voilà parti pour la grande République, cet Eldorado des jeunes gens à humeur vagabonde qui se figurent naïvement que la Fortune, chez l'étranger, est moins marâtre qu'au pays.

Antoine ne tarda pas à dégringoler du haut de ses illusions. Ce fut quand, après avoir épuisé sa première *mi-e de fonds*, il se trouva en face d'une cruelle nécessité : le travail. Jusque là, il avait cru vaguement qu'aux Etats-Unis l'argent se gagnait à estropier la langue anglaise et à respirer l'acre fumée des usines. Aussi, la chute fut-elle rude pour un garçon qui n'avait jamais fait autre chose, dans son pays, que de se promener d'une paroisse à l'autre dans le cabriolet paternel et courir les veillées, à la recherche des jolies filles.

Toutefois, l'orgueil lui tint lieu de courage et, pendant quatre années, Antoine végéta dans les manufactures de la Nouvelle-Angleterre, travaillant dur, gagnant peu et dépensant tout. A peine se put-il amasser de quoi payer ses frais de route, lorsque, la désillu-

sion étant complète, il songea au retour.

Une autre mésaventure l'attendait au pays. Il n'avait pas mis le pied dans son île natale, qu'on lui apprit la fuite de son fermier, quelques jours auparavant. Ce drôle, après avoir épuisée la terre confiée à ses soins par une culture sans assolement et sans engrais, n'avait trouvé rien de mieux à faire, en apprenant la prochaine arrivée du propriétaire, que de vendre secrètement tout ce qu'il put et de prendre la poudre d'escampette.

Le voilà donc bien avancé, notre ami Antoine, avec un patrimoine diminué, une terre épuisée et tout un matériel de culture disparu dans les poches d'un filou ! C'était bien la peine, ma foi, d'aller au-delà de la ligne quarante-cinq apprendre à nasiller une langue étrangère et à faire de la brigue !

L'ex-manufacturier fut donc obligé de recourir à une fâcheuse extrémité, qui est ordinairement l'indice du commencement de la décadence chez un cultivateur : il dut emprunter sur hypothèque.

C'était ouvrir la porte aux embarras d'argent et aux rentes à payer. Un emprunt en appelle un autre, jusqu'à ce qu'enfin les intérêts accumulés ne peuvent plus être soldés et que la terre passe au laminoir du shérif, pour en sortir... amincie de la belle façon.

Antoine n'arriva pas là de suite ; mais les choses allaient leur petit bonhomme de chemin dans cette direction, et rien n'était fait pour en enrayer la marche funeste.

Dix ans se passèrent de la sorte. Au lieu de travailler ferme et de chercher à améliorer sa culture, Antoine se laissait tout doucement entraîner vers la ruine complète. Insouciant comme un homme qui n'a pas à s'occuper de l'avenir, il passait une bonne partie de son temps en promenades avec des amis de l'Argentenay ou en ripailles dans ce joyeux coin de l'île d'Orléans.

Et, comme si cette manière de vivre n'écornait pas encore assez vite son avoir, maître Antoine, dont le caractère s'aigrissait de jour en jour, se fit recevoir huissier et se jeta à corps perdu dans la chicane, Normand comme ses ancêtres, il se prit à adorer Thémis et à chérir les procès. Jamais on ne vit plaideur plus endiablé—et pourtant

Dieu sait s'il s'en trouve de formidables dans nos campagnes avoisinant Québec ! Il plaidait pour tout, pour tous et à cause de tout. Une barrière restée ouverte, une clôture à laquelle il manquait une perche, un chien qui lui aboyait aux mollets, un ruisseau dont un des méandres envahissait sa terre... tout était pour lui matière à procès. La fabrique de la paroisse, le conseil municipal, les commissaires d'école, les inspecteurs de voirie, le gardien d'enclos lui-même n'avaient qu'à se bien tenir et à marcher droit, car Antoine les guettait, et au moindre écart, vlan ! le papier timbré leur arrivait sous larges enveloppes.

Les avocats de Québec étaient dans la jubilation et ne parlaient de rien moins que de faire une souscription entre eux pour présenter à Antoine Bouet un témoignage non équivoque de leur estime.

Ce n'était pas tout. A force de manipuler les assignations, les brefs de saisies et autres belles choses écrites sur papier timbré, d'huissier, Antoine était passé jurisconsulte. Or le consultait comme un oracle, et il ne manquait jamais d'envenimer les questions les plus simples, de manière à en faire surgir de bons gros procès. Beau parleur, habile et finaud, rien ne lui était plus aisé que de circonvenir les crédules habitants de son entourage et de se faire passer à leurs yeux pour un homme de grande capacité.

Disons enfin, pour terminer cette courte biographie, que le digne huissier ne se possédait pas de satisfaction, lorsqu'il avait quelque *ordre* à porter ou quelque saisie à faire. Mais la joie, chez lui, se traduisait d'une drôle de façon. Elle était toute intérieure et nullement sur la figure ou dans les manières. Ce qui faisait que jamais maître Antoine n'avait la mine plus lugubre et la parole moins encourageante que dans ces circonstances-là.

Quand on le voyait passer tout gourmé dans sa grande redingote râpée, la physionomie vent debout et fredonnant quelque plainte larmoyante, on pouvait se dire à coup sûr : "Antoine a quelque grosse saisie à faire aujourd'hui, car il a pris sa figure des dimanches."

Au reste, le terrible huissier n'en avait guère d'autre à cette époque. Soit que ses implacables fonctions eussent

déteint sur son moral, ou soit plutôt qu'en vieillissant son caractère naturellement morose se fût développé outre mesure, toujours est-il qu'Antoine Bouet était devenu tout à fait lugubre, au moment où nous le mettons en scène.

Il voyait tout en noir et faisait ses délices à prédire toutes sortes de malheurs. Les grains avaient-ils bonne apparence et balançaient-ils au soleil d'août leurs épis lourds et jaunissants ? ... — Hum ! hum ! grommelait-il, ça pousse trop bien : gare la grêle ou la gelée ! ”

Un habitant possédait-il quelque belle bête, par exemple un superbe cheval, admiré et envié des connaisseurs ? ... Le fatidique Antoine ne manquait pas de dire : — “ Trop beau pour une brute ! Il aura le *souffle* ou attrapera des *écarts*, un de ces jours...”

Comptait-on sur la pluie pour faire lever les semences ? ... Le prophète annonçait une longue sécheresse ! Fallait-il du soleil après des orages répétés ? ... Allons donc ! on en avait pour quinze jours de ce déluge !

Singulier homme ! Il n'était jamais à court quand il lui fallait décourager.

C'est avec des dispositions semblables qu'il prit femme, cinq ans à peu près avant l'époque où commence notre récit.

Nous devons à la vérité de dire que si cet événement amena du changement chez lui, ce ne fut pas pour le mieux—bien au contraire. C'est en vain que la *douce* Eulalie chercha à mettre un peu de rose dans le noir de ce caractère : elle y perdit sa logique et ses glapissements ; en vain aussi qu'elle donna à ce père ténébreux un gros garçon et une fille dodue à fendre avec l'ongle : Antoine n'en devint que plus lugubre.

Disons ici, à la louange de cette femme estimable, qu'elle ne pouvait rien pour amener la guérison moral de son mari : car l'envie ne se guérit pas,—et Antoine Bouet était mordu au cœur par ce terrible serpent

La prospérité de son frère—tandis que lui-même marchait vers la ruine—l'exaspérait. Il ne lui pardonnait pas d'être laborieux, économe, bon cultivateur. Les belles tiges de blé, de seigle et d'avoine qui se balançaient dans les champs de Pierre, tout à côté de ses clos incultes ou mal enretenus, à lui,

paraissaient à ses yeux comme autant d'accusateurs lui reprochant son incurie ; et il ne pouvait voir les beaux grands bestiaux et les superbes moutons paisant dans l'herbe haute et drue de la plairie voisine, sans maudire le bonheur insolent de son aîné.

Hâtons-nous d'ajouter toutefois que ces manifestations haineuses étaient tout intérieures et ne se traduisaient jamais au dehors. Hypocrite autant que méchant, Antoine était, au contraire, le premier à féliciter son heureux frère de cette prospérité qui lui donnait le cauchemar.

C'est qu'en *homme de loi* entendu, le coquin n'ignorait pas que Pierre n'ayant pas d'enfants et ne pouvant pas emporter ses biens dans l'autre monde, les dits biens devaient fatalement lui revenir, à lui Antoine—sauf peut-être la part de Marianne. Mais Marianne étant elle-même sans parents connus, il y avait mille à parier contre un que tout le magot resterait dans la famille Bouet, c'est-à-dire dans les poches du frère cadet.

Cette considération était plus que suffisante pour faire prendre patience à un homme habile comme notre huissier. Aussi se montrait-il, vis-à-vis du détenteur d'un héritage si chaudement convoité, non-seulement serviable et empressé, mais encore d'une obséquiosité hors ligne.

Tel était, par le gros et le menu, Antoine Bouet le beau parleur.

CHAPITRE VII.

Parrain et Marraine.

A peine de retour chez eux, Antoine et sa femme échangèrent un regard terrible. C'était la première fois qu'ils se trouvaient seuls depuis l'étonnante nouvelle de la matinée, et il est facile d'imaginer s'ils en avaient gros sur le cœur.

Ce fut la femme qui engagea le combat.

—Eh bien ! monsieur *l'homme de loi*, êtes-vous content de votre journée ? demanda-t-elle avec une ironie des plus aigres.

Le mari ne répondit pas. Il se promenait d'un air farouche, tirant de sa pipe d'épais nuages de fumée.

—Vous devriez être content, continua l'épouse : vous voilà dans les honneurs, et avec une jolie petite nièce, par-dessus le marché.

L'époux accéléra sa marche, mais ne desserra pas encore les dents.

—Faudrait être bien difficile assurément, poursuivit l'impitoyable Eulalie... Un amour d'enfant qui vous évitera plus tard le trouble d'hériter de votre frère !

Pour le coup, Antoine bondit. La botte l'avait atteint en pleine poitrine.

—Va au diable ! rugit-il, en lançant contre le poêle sa pipe, qui se brisa comme verre.

Ce fut au tour d'Eulalie de se taire. Elle avait mis l'eau sur la roue du moulin ; le moulin allait tourner.

—Le gueux ! le scélérat ! se prit à grommeler Antoine, tout en arpentant nerveusement la pièce, me voler ainsi !... me dépouiller !... m'arracher le pain de la bouche !... réduire mes enfants à la famine !... Et pour qui ? pour une vanu-pieds, une quêteuse, une canaille, un marmot du diable venu on ne sait d'où !... Ah ! ça ne se passera pas ainsi, satané corbillard ! ou j'y perdrai mon nom.

La douce Eulalie écoutait dans le ravissement. Il lui semblait que son propre cœur se dégonflait en entendant son cher époux épancher le sien.

Cependant, comme ce dernier se taisait, elle eut peur de ne l'avoir pas assez aiguillonné et qu'il en restât là.

—Il est bien temps, reprit-elle, oui, il est bien temps, en vérité, de t'apercevoir que ton frère veut te piller... Il y a *belle lurette* que je te dis de veiller au grain et d'empêcher ce bêta de Pierre de te jouer quelque vilain tour.

—Est-ce que je pouvais prévoir ?..... voulut répliquer Antoine.

—Oui, tu devais t'en douter ! glapit la douce épouse. Savais-tu pas, par hasard, que ce vieux fou-là a déjà voulu adopter la petite Josephite à Pierriche, sous prétexte que ses père et mère venaient de mourir ?

—Eh bien ! je ne l'ai pas empêché, peut-être ?

—Fallait faire de même pour l'autre, pour cette petite Jean-f..... qu'est laide à jouer avec !

—*Bétasse !* comme si c'avait dépendu de moi et que je me fusse trouvé, la nuit dernière, à épier les chaloupes qui distribuaient des marmots ! Dis donc

des choses qui ont le sens commun.

—C'est ça, nigaud, chante-moi pouilles parce que je prends tes intérêts et ceux de tes enfants. Ah ! ce qui t'arrive, tu le mérites bien et je m'en moque pas mal.

—Ce qui m'arrive est en dehors des prévisions humaines, et il faut être folle comme toi pour m'en rendre responsable.

—Ça n'empêche pas que le bien de ton frère nous échappe et qu'avant peu il va nous falloir *prendre la poche et le traîneau*, malgré toutes tes finesses et tes beaux discours. Un bel avenir, allez, pour des enfants !

Antoine eut un éclair dans le regard. Cet homme sans cœur et sans entrailles avait pourtant un bon sentiment, un seul, réfugié au plus profond de son être : il aimait ses enfants.

Le chacal, lui-même, a de la tendresse pour sa progéniture.

—Les petits ! s'écria-t-il, ils ne pâtiront pas, j'en répons. Satané corbillard ! je voudrais bien voir mes enfants manquer de pain, tandis qu'une étrangère se gaudirait avec l'héritage de la famille... Non ! non ! pareille honte n'arrivera pas... ou il y aura du *bouillon*, je le promets.

Eulalie se mit à rire avec ironie.

—On le connaît, ton *bouillon*, dit-elle : des queues d'échalottes avec de l'eau claire.

—Laisse... laisse mijoter, ma femme, répondit Antoine d'une voix sombre. Dans le bouillon que je servirai à la petite sorcière de cette nuit, il y a d'abord les maladies naturelles : la scarlatine, la rougeole, la grippe et autres ingrédients de cette nature qui viendront se placer d'eux-mêmes dans la marmite ; puis, si cela ne suffit pas, ajouta-t-il avec un geste de menace, j'y joindrai certaines petites combinaisons de mon cru qui me débarrasseront bien de cette aventurière et lui feront lâcher mon héritage légitime.

—Là ! là ! Antoine, ne va pas si loin. Il est vrai que la mauvaise chance nous poursuit et que nous nous serions bien passés de la filleule qui nous arrive ; mais faut en prendre son parti. Tu t'accoutumeras toi-même à l'idée de voir le bien de ta famille passer en d'autres mains que les tiennes. Il faut faire la charité, après tout !

La digne marraine laissa tomber négligemment, d'un ton doucereux, cette

phrase mortelle sur la sourde irritation de son époux, avec la certitude qu'elle produirait de l'effet.

Eulalie ne se trompait pas. Elle connaissait bien son homme.

Celui-ci s'arrêta et donnant un grand coup de poing sur la table :

—Jamais ! s'écria-t-il avec une extrême véhémence, jamais — souviens-toi de ça — je ne consentirai à me laisser dépouiller de ce qui m'appartient en toute justice. Quant à s'arrêter un seul instant à la pensée que le temps amènera du changement dans mes idées, c'est pure folie. Au contraire, plus je deviendrai pauvre, plus je subirai de privations, plus aussi je m'attacherais à cet héritage, qui est notre seule planche de salut si nous ne voulons pas tendre la main comme des quêteux. Demander l'aumône ?... voir mes enfants quêter ou à la merci du public ?... Misère ! avant que pareille chose n'arrive, Antoine Bouet aura fait joliment du grabuge *quelque part*, je ne te dis que ça !

La terrible menace cachée sous cette dernière phrase de son époux amena un beau sourire sur les lèvres d'Eulalie. La brave femme s'enleva doucement, sur les ailes de l'espérance, jusqu'aux nuages dorés du troisième ciel, et, de là, elle crut voir sa petite filleule, en haillons et dépossédée, traînant sur l'île d'Orléans une existence misérable. A cette vision séraphique, son cœur s'inonda d'une joie sereine et elle eut une vague envie d'embrasser Antoine.

Pourtant elle réprima vite ce désir extravagant et reprit :

—D'ailleurs Pierre est encore plein de vie, et Marianne n'a pas l'air, non plus, de vouloir mourir de sitôt. Ces gueux-là sont capables de nous enterrer, oui-dà !

—Je ne dis pas non... grommela Antoine ; il ne nous manquerait plus que ça !

—Nos enfants n'en resteraient pas moins pour faire valoir nos droits, qu'en dis-tu ? continua Eulalie.

—Incontestablement.

—Dans ce cas-là, reprit délibérément la brave femme, faisons-nous pas de bile et laissons grandir notre chère filleule. Pour moi, Antoine, je t'assure que je n'ai pas gros comme ça de haine contre ce chérubin-là et que j'irai l'embrasser tous les jours, jusqu'à ce que.....

—Si tu pouvais l'étouffer !... inter-

rompit à voix basse le digne parrain.

—Jusqu'à ce que quelque déplorable accident la prive de mes caresses ! acheva la non moins digne marraine, en riant aux éclats de sa lugubre facétie.

En ce moment, un pas lourd qui faisait craquer l'escalier conduisant au grenier interrompit la conversation des époux ; bientôt ce bruit s'accompagna d'une sorte de bêlement aigu, allant toujours *crescendo* jusqu'aux notes les plus extrêmes de la gamme ; puis enfin la porte de la *montée* s'ouvrit et une espèce de maritorne en jupe courte apparut, tenant dans ses bras un affreux bambin de trois ou quatre ans.

Ce dernier n'était autre que le fils aîné de maître Antoine Bouet.

—Ce cher petit, déjà éveillé ! s'écria la tendre Eulalie en se précipitant vers l'enfant.

—Viens embrasser ton père, Ti-Toine ! dit à son tour le mari.

Et tous deux de se disputer le marmot pour avoir ses premiers baisers. Mais le marmot, encore tout ensommeillé, n'entendait pas le badinage ce matin-là, paraît-il, car il redoubla ses bêlements et ne répondit aux avances des auteurs de ses jours que par des coups de poings et des ruades.

Il fallut, pour l'apaiser, lui fourrer dans la bouche une miché de pain trempée dans la crème. Alors, mais seulement alors, il livra aux lèvres de ses père et mère ses joues barbouillées.

—Vois-tu, le gaillard, si ça vous a déjà un appétit ! s'exclama Antoine avec orgueil.

—Hélas ! ce n'est que trop vrai ! soupira Eulalie. Puis elle ajouta aussitôt, en baissant la voix et regardant fixement son mari : pourvu qu'il y ait toujours de quoi le satisfaire, son appétit !

Le père courba la tête, et un nuage sombre envahit sa figure.

Cette rusée Eulalie, comme elle savait bien piquer son homme à la bonne place et avec quelle délicatesse de main elle vous retournait le couteau dans la plaie !

Le coup porté, elle abandonna Antoine à ses réflexions et s'adressant à la maritorne :

—Javotte !

—Quoi-ce que c'est ?

—Maria-Claudia dort encore ?

Maria-Claudia, c'était la dernière-née, un poupon de dix-huit mois.

— Qui ça ?... la petite ? demanda Javotte, moins entichée que sa maîtresse des noms en *a*.

— Tu le sais bien, *ébécile*.

— Ma foé, il est ben temps qu'elle dorme, après avoir braillé toute la nuit, que j'en ai encore les oreilles étourdies.

— Faut pas la *bourasser*, Javotte ; prends-y garde, à cette pauvre chatte.

— Je la bourrasse point ; mais c'est tout de même embêtant, allez, d'entendre à cœur de nuit : hê ! hê ! hê !

Comme pour confirmer l'assertion de la servante, une série de hê ! hê ! hê ! modulés sur un ton des plus aigus, se firent entendre au grenier, où couchait mademoiselle Maria-Claudia.

— Va me la chercher Javotte, la chère ange ; je veux qu'elle se réjouisse avec le reste de la famille de l'arrivée, chez son oncle Pierre, d'une petite cousine, une belle enfant comme elle.

— Une cousine, ça ! s'écria brusquement Antoine, qui prit la balle au bond... Je te défends, entends-tu bien, Eulalie, je te défends d'accoutumer les enfants à appeler cousine ce mioche de malheur.

— Eh ! mon Dieu, comment veux-tu donc qu'ils l'appellent ?

— Je veux qu'ils ignorent son existence, jusqu'à ce que j'aie pourvu à ce qu'elle ne leur nuise pas dans l'avenir.

Et, en prononçant ces paroles menaçantes, Antoine Bouet prit son chapeau et sortit, en proie à une sombre colère.

Eulalie ne le retint pas. Elle savourait à longs traits le malin plaisir d'avoir enfin échauffé tout de bon la bile à monsieur son mari.

CHAPITRE VIII.

La Sorcière de l'Argentenay.

Antoine alla droit à son écurie, y sella un cheval et partit au grand trot dans la direction du nord.

Après avoir traversé, sur sa propre terre, une zone de forêt, il se trouva dans les clos du versant septentrional de l'île.

A une vingtaine d'arpents de la lisière du bois, espacées sur le rebord de la côte bordant la rive, blanchissaient les maisons de l'Argentenay—patricie, comme on le sait, de dame Eulalie.

Antoine pressa sa monture et, en un

temps de galop, il se trouva à l'entrée d'un bouquet d'aubépine, où il pénétra et disparut.

Quelques secondes après, il mit pied à terre, attacha son cheval à une longe, qui semblait être fixée là à dessein, puis il se faufila à travers les branches épineuses.

Il ne tarda pas à se heurter contre le mur dégradé d'une sorte de mâsure à moitié perdue dans le feuillage. Une porte basse se trouva à portée de sa main. Il y frappa deux coups.

Aussitôt un bruit de meubles glissant sur un plancher raboteux se fit entendre, suivi d'un pas lourd s'approchant de la porte.

— Qui est là ? demanda une voix cassée.

— Antoine, répondit le visiteur.

— Ah ! ah ! je t'attendais... fit-on de l'intérieur.

En même temps, un verrou glissa dans ses crampons et la porte s'ouvrit.

Antoine se trouva en face d'une vieille femme, qui s'effaça pour le laisser passer et referma aussitôt la porte.

— Ah ! ah ! fit de nouveau la vieille, il paraît qu'on a encore besoin de la mère *Démone*, puisqu'on revient la voir après une si longue absence !

— La mère, il y a du nouveau... dit le visiteur d'une voix brève.

— Allons donc ! ricana la bonne femme, est-ce que ton frère se serait laissé mourir, le cher homme ?... Mais assieds-toi, mon petit, et raconte ça à maman.

En même temps, la vieille désignait à Antoine un méchant escabeau installé contre la muraille et près d'une table de bois brut.

Antoine se laissa tomber sur le siège indiqué et se recueillit un instant.

Laissons-le pour une minute à ses réflexions et disons un mot du logis et de son occupante.

La mère *Démone* était ainsi nommé par les gens de l'île à cause de la superstitieuse terreur qu'elle inspirait. Il n'y avait pas une personne de sa connaissance qui ne lui attribuât un pouvoir surnaturel et ne lui discernât sans conteste un brevet de sorcellerie. Selon la croyance populaire, elle pouvait à son gré évoquer les mauvais esprits de l'autre monde pour les faire servir à ses desseins, ou les forcer à retirer les maléfices qu'ils avaient jetés sur quelqu'un. Devant sa puissance, les don-

neurs de sorts n'étaient que des farceurs et les loups-garous des chiens de mascarades. Il n'y avait pas jusqu'aux esprits forts, jusqu'aux incrédules, qui ne la redoutassent vaguement, sans trop se rendre compte de leur faiblesse et sans s'expliquer leur crainte—à moins qu'elle n'eût pour cause l'horrible physique de la sorcière.

C'était une petite vieille d'âge indéfinissable, mais à coup sûr dépassant quatre-vingts ans. Les affreuses mégères du peintre espagnol Goya et les sorcières de Macbeth n'étaient que de charmantes jeunes filles, comparées à la Démone. Seules peut-être, les plus abominables d'entre les hideuses mendiants de la Vieille-Castille pouvaient lutter avec elle de fantastique laideur.

C'était quelque chose de stupéfiant, d'indescriptible. Le front semblait absent, tant il fuyait vers l'occiput. Les sourcils, blancs, longs et bruissonneux, avaient l'air de deux haies d'aubépine en fleurs penchées sur deux gouffres, qui étaient les orbites. Au fond de ces abîmes roulaient, comme des globes de feu verdâtre, deux petits yeux sans cesse en mouvement et d'une âpreté de regard qui faisait mal. Et le nez ?...oh ! le nez ! c'est cela qu'il fallait voir...à distance ! Il s'avancait, formidable et rigide comme un minaret renversé, jusqu'en bas de la bouche, qu'il masquait complètement, pour se joindre au menton, venu au devant de lui. C'était sous cette arcade étrange que se trouvait l'ouverture buccale, à distance respectable. Tapissez maintenant ce visage d'une peau tannée, criblée, ratatinée ; ornez la lèvre supérieure et le menton d'une folle barbièche ressemblant à de la moisissure de fromage, et...faites un violent effort d'esprit pour vous représenter cette figure impossible...

Vous n'y arriverez pas.

Car ce qui donnait un cachet d'horreur inimaginable à la physionomie de la Démone, c'était l'expression—une de ces expressions diaboliques, moitié rictus moitié ricanement, que l'on ne voit qu'en rêve, alors que le cauchemar nous couvre d'une sueur froide.

La Démone était à l'Argentenay depuis un temps immémorial. Les plus vieux de la paroisse ne se rappelaient pas l'avoir vue jeune. Elle n'avait ni famille ni parents. On ne connaissait pas son lieu d'origine ni rien de ce qui

avait précédé sa venue dans l'île. Seulement, un beau matin, on l'avait trouvée installée entre les quatre pans d'une masure abandonnée, qu'elle recouvrit à la grosse et où le propriétaire ne chercha pas à la déranger.

Depuis cette époque, elle vivait isolée dans son taudis, inspirant à tout le monde une terreur salutaire qui faisait respecter son repos. Ce n'est pas à elle, bien certainement, que les gamins et les farceurs de l'endroit eussent joué des tours. Sa mauvaise réputation lui rapportait au moins ce profit-là.

Comment vivait-elle, et de quoi vivait-elle ?

Ah ! dame, il ne lui fallait pas grand' chose pour nourrir sa chétive personne, et d'ailleurs elle ne manquait pas de ressources pour se faire un petit pécule.

Aux amoureux assez hardis pour pénétrer dans son repaire, elle disait ce qui se passait dans le cœur de leurs prétendues ; à celles-ci, en retour, elle racontait les infidélités de ceux-là. Moyennant six sous, elle tirait au cartes et se chargeait de faire retrouver les objets perdus, d'établir des pronostics sur les personnes et les choses, d'annoncer le retour d'un parent regretté ou le départ plus ou moins prochain d'un enfant prodigue, d'ouvrir tout grand enfin le livre de l'avenir sous les yeux du consultant.

Mais la mère Démone ne se contentait pas de dire ainsi la *bonne aventure* ; elle avait un talent bien autrement recherché : elle enlevait les sorts, jetés sur le monde ou les animaux par les quêtueux malfaisants ou autres personnes doués du *mauvais œil*.

Ce remarquable pouvoir—possédé par infiniment peu de privilégiés—lui valait une clientèle étendue et une haute considération. C'était le plus beau fleuron de sa couronne satanique.

Si nous ajoutons qu'elle connaissait la vertu de tous les simples de l'île, depuis le plantain vainqueur des foulures, jusqu'à la *racine de garçon*, qui se joue des efforts ; qu'elle arrêtait le sang, même à distance ; qu'elle faisait disparaître le mal de dent, rien qu'à y penser ; qu'elle guérissait les cancers avec des crapands et la consommation avec de l'urine ; qu'enfin elle *ramanchait* les os *sensés* déboîtés, tout comme si elle eût été le septième fils consécutif d'un même père et d'une même mère,—

nous aurons à peu près terminé la nomenclature des talents variés de la mère Démone.

Et maintenant, pour fermer la parenthèse, disons vite que le misérable logis de la vieille était séparé en deux pièces par une cloison branlante. La première pièce, ayant vue sur le chemin, servait aux clients ordinaires; la seconde, au contraire, ne recevant aucun jour de l'extérieur, était réservée aux rares intimes qui avaient à traiter des affaires d'une nature particulière. Une chandelle de suif y brûlait constamment. C'était là que la Démone broyait ses herbages, triturait ses onguents et demandait à sept paquets de cartes ayant chacun une des couleurs de l'arc-en-ciel le secret de l'avenir.

C'est par cette pièce privilégiée qu'était entré Antoine Bouet, comme on l'a vu.

L'huissier s'était donc assis près de la table et ne pressait pas d'entamer l'entretien, tout beau parleur qu'il fût.

La mère Démone dut lui venir en aide.

—Voyons, dit-elle, mon petit, pas de façons et dis un peu à maman ce qui t'amène... Pierre t'aurait-il fait donation par hasard?

Antoine ne répondit que par un regard furieux et un grognement.

—Non! reprit la vieille. Alors, c'est toi qui t'es donné à lui, peut-être?

—Vous êtes folle, la mère, et vous avez tort de railler, repartit brusquement Antoine: il s'agit de choses sérieuses, ne le devinez-vous pas?

—Comment veux-tu que je le devine?

—Hé! c'est votre métier.

—Sans doute. Mais je n'ai pas mes cartes dans les mains, là, vois-tu. Raconte-moi plutôt la chose, sans me forcer à fatiguer mes pauvres yeux.

—Ma foi, non; je veux mettre votre science à une épreuve décisive.

—Douterais-tu de mes capacités par hasard?

—Ce n'est pas cela; mais...

—Me prends-tu pour une menteuse?

—Pas le moins du monde. Cependant.....

—Il n'y a pas de cependant: tu me fais injure, Antoine; tu ne crois qu'à demi en moi et tu veux tendre un piège à ta vieille ami. C'est mal, mon fils; tu es ingrat.

—Encore une fois, la mère, je ne doute aucunement de votre grande expérience dans le maniement des cartes et de la faculté que vous possédez d'y lire comme dans un livre ouvert; mais, je vous l'ai dit, il s'agit d'une question de vie ou de mort pour moi, et j'ai besoin d'une certitude.

La vieille se redressa et fixant sur Antoine ses yeux vipérins:

—Une certitude! s'écria-t-elle... tu veux une certitude!... Ah! malheureux, quelle tentation tu me donnes de te la fournir terrible et complète, cette assurance que tu exiges si imprudemment! Mais non... les yeux des hommes ordinaires ne sont pas faits pour voir et leurs oreilles pour entendre les choses que je puis évoquer; tes cheveux blanchiraient de peur en une minute, mon pauvre Antoine, si seulement je voulais écouter la drôle d'idée qui me trotte dans la tête.

—Quelle idée? fit le beau parleur, un peu ému.

La Démone se leva et redressant sa taille de naine:

—Apprends, mon petit, qu'il m'est aussi facile de faire surgir sous tes yeux les sept grands diables d'enfer, que de jouer avec le feu du ciel lui-même.

Et, en disant ces mots, la vieille alluma rapidement à la chandelle un papier contenant une poudre noirâtre, puis elle tourna plusieurs fois sur elle-même, tenant à la main cette singulière fusée.

Aussitôt la pièce se trouva envahie par des flammes vaporeuses, vertes, rouges, bleuâtres, qui se mirent à danser pendant quelques secondes d'une manière fantastique, puis s'éteignirent, laissant une forte odeur de souffre.

La chandelle, après avoir pétillé bruyamment, s'était éteinte, elle aussi: de telles sortes qu'à des clartés fulgurantes succéda sans transition une obscurité profonde.

Pour le coup, Antoine frissonna sérieusement. Il n'avait rien compris des manœuvres de la vieille.

Celle-ci ralluma la chandelle.

—Eh bien! qu'en dis-tu, petit? fit-elle avec un ricanement satanique.

—Je vous crois, la mère, je vous crois! répondit vivement Antoine.

—À la bonne heure!

—Tout ce que je vous demande, c'est

de répondre franchement à une question.

—Va.

—Avez-vous confiance vous-même en ce que disent vos cartes ?

—Une confiance absolue, mon fils. C'est si bien le cas que si elles m'annonçaient que ma cahute va brûler aujourd'hui, je déménagerais de suite, sans chercher à empêcher le feu de prendre.

—Bien vrai ?

—Aussi vrai que tu es là devant moi.

Antoine regarda la Démone.

Une véritable sincérité se lisait dans ses yeux.

—En ce cas, dit-il aussitôt, prenez vos sept jeux de cartes et apprêtez-vous à les faire parler.

—Tu veux donc que je tire *en grand* ?

—Oui.

—Tu sais que c'est six sous par jeu ?

—Tenez, voilà un écu.

—Peste ! es-tu riche un peu ?

—Je ne le suis pas, mais je veux le devenir. Faites de votre mieux.

—Tu seras content, mon petit.

Et la vieille, après avoir soigneusement serré la pièce d'argent, se mit en devoir d'organiser ses jeux de cartes.

Après qu'elle les eut bizarrement étendus sur la table, observant un ordre de couleurs déterminé, elle se retourna vers Antoine.

—Que veux-tu savoir ? demanda-t-elle.

—Je veux savoir d'abord ce qui s'est passé chez mon frère pendant la nuit d'hier.

—C'est-à-dire que tu veux t'assurer si mes cartes le savent aussi bien que toi ?

—Je ne dis pas non.

—C'est bien ; tu vas être satisfait dans une minute.

La Démone raffermit ses lunettes sur son terrible nez et se prit à examiner les cartes qui couvraient toute la table. Tantôt elle changeait de place ; tantôt elle promenait ses doigts osseux d'une rangée à l'autre, établissant entre les figures de chaque jeu de mystérieuses corrélations qui lui arrachaient parfois des murmures inintelligibles.

Un temps assez long s'écoula ainsi. Tout à coup la vieille poussa un cri de surprise :

—Ah !

Puis elle ajouta, en regardant Antoine avec une fixité singulière :

—Par les cornes du diable, c'est-il possible ?

—Quoi ? demanda l'huissier, qui devint pâle.

—Un enfant ! s'écria la Démone, ton frère a un enfant !

—Un garçon ou une fille ? demanda anxieusement Antoine.

—Une fille ! répondit la tireuse de cartes, après avoir jeté un coup d'œil sur la table. Puis elle continua, comme se parlant à elle-même :

—Oh ! la jolie blondine avec ses grands yeux bleus et sa petite bouche rose !... je la vois à l'âge de quinze ans, un peu pâle, un peu triste, mais si mignonne avec sa taille élancée, si gentille sous sa chevelure d'or,—le vrai portrait de sa mère qu'elle porte à son cou !

Le beau parleur était atterré.

—D'où vient cette enfant ? reprit-il.

—De la mer... Oh !

—Quoi donc ?

—Il y a un mystère... un horrible mystère, que mes cartes elles-mêmes ne sauraient pénétrer à présent, du moins.

—Quand le pourront-elles ?

—Ah ! dame... je ne sais trop, mais certainement pas avant que la fillette ait atteint sa dix-septième année.

—C'est bien long, et vous serez peut-être alors... dans l'autre monde, ma pauvre vieille.

La Démone eut un ricanement nerveux.

—Sois sans inquiétude, dit-elle, j'enterrerai encore la moitié de la paroisse, et quand ta filleule...

—Quoi, vous savez cela aussi ?

—Les cartes me l'ont dit ; elles ne me cachent rien. Quand donc ta filleule aura ses dix-sept ans, tu reviendras me consulter, car elle courra alors un grand danger, un danger de mort.

L'œil d'Antoine s'alluma.

—Pas auparavant ? fit-il avec un regret féroce.

—Pas auparavant, répondit la vieille, après s'être de nouveau penché sur les cartes étalées. A moins, continua-t-elle en regardant fixement son interlocuteur, à moins que tu ne veuilles aider le hasard... Il arrive tant d'accidents dans cette pauvre vie !

Antoine blêmit et baissa les yeux sous le regard acéré de la Démone.

—Ce serait jouer gros jeu ! murmura-t-il.

—Oui, trop gros jeu.... pour le moment, poursuivit à voix basse la tireuse de cartes, tenant toujours sa prunelle verdâtre rivée sur l'huissier. Il vaut mieux attendre l'époque indiquée par l'oracle, d'autant plus que Pierre ayant encore de longues années à vivre, rien n'est pressé de ce qui concerne la petite.

Antoine ne trouva rien à dire à cette dernière considération et se leva pour partir.

Mais, à ce moment, on frappa à la porte donnant sur le chemin.

—Qu'est-ce ? fit l'huissier.

—Attends-moi ici pendant que je vais aller voir qui m'arrive. J'ai dans mon idée que tu vas avoir une surprise nouvelle.

La vieille alla ouvrir. Un homme entra.

C'était Pierre Bouet.

CHAPITRE IX.

L'Horoscope.

Après le départ d'Antoine, Pierre Bouet et sa femme demeurèrent un instant silencieux, sous le coup d'une même préoccupation.

La petite Anna—cette enfant de leurs rêves, cette délicieuse fillette qui dormait souriante dans son berceau—la petite Anna était menacée d'un horrible malheur !

Chacun des deux époux se faisait cette sinistre réflexion et envisageait avec une tendresse effrayée ce point noir signalé par le beau parleur à l'horizon de l'avenir. Quoi ! ce pauvre petit être, déjà privé de ses parents par quelque mystérieuse infortune, avait encore une dette à payer à la fatalité ! son innocence ne trouverait pas grâce devant l'inexorable justice de Dieu !

Quelle occulte et néfaste influence avait donc présidé à sa naissance, pour que le Souverain Juge ne désarmât pas sa colère en face de ce chérubin de la terre, aussi pur que ceux du ciel !

Telles étaient les pensées que retournaient dans leur cœur les bonnes gens, sincèrement émus, et qui se lisaient couramment dans leurs yeux inquiets.

Pierre s'arracha le premier à ces

tristes idées. S'approchant brusquement du berceau où dormait l'enfant, il embrassa une bouche blonde échappée du bonnet de la petite et se retira sur la pointe des pieds, suivi de son chien.

En voyant sortir Pataud, Marianne devina ce qui allait se passer et ouvrit la bouche pour retenir son mari ; mais une réflexion subite étouffa la voix dans sa gorge, et elle se prit à sangloter.

—C'est pour l'enfant...se dit-elle. Pauvre chien !

Et elle s'éloigna de la fenêtre, ne voulant pas voir mourir l'animal.

Pendant que la tendre Marianne se désolait ainsi, Pierre, lui, se dirigeait rapidement vers sa grange. Pataud gambadait à ses côtés, sans songer le moins du monde qu'il marchait au supplice. La brave bête se savait la conscience nette et n'avait pas la plus petite appréhension.

C'était un magnifique terre-neuve, au poil noir et frisé, dont les miroitements rappelaient l'aile du corbeau. Fort comme un bœuf, aussi vigilant que toutes les oies du Capitole ensemble, doux et caressant aux amis, mais montrant vite les dents aux gens malintentionnés, cet excellent Pataud rendait beaucoup de services à son maître, qui l'aimait beaucoup et ne l'aurait vendu à aucun prix.

Aussi n'est-il pas besoin de se demander s'il en coûtait à Pierre Bouet de tuer ce fidèle compagnon de ses sorties nocturnes sur la batture. Le dévoué gardien de sa propriété ! Certes, si une impérieuse nécessité n'eût exigé ce sacrifice, ou si seulement le bonhomme eût pu trouver un biais pour se soustraire à une aussi pénible obligation, il n'est pas douteux que Pataud aurait pu compter encore sur une longue existence.

Mais il s'agissait d'Anna ! le bonheur à venir de cette chère petite était en jeu !...

Plus d'hésitations : à mort, Pataud !

Le père Bouet se disait bien à lui-même toutes ces choses fort raisonnables, mais ça n'empêchait pas le cœur de lui chavirer un peu en songeant à ce qu'il allait faire.

Arrivé à la grange, Pierre ouvrit la porte de la *batterie* et y pénétra, toujours suivi de l'insoncieux terre-neuve.

Un vieux licou, servant d'attache

aux chevaux, se trouvait là d'aventure, suspendu à une cheville. Bouet s'en empara, y fit un nœud coulant à l'une des extrémités, puis lança l'autre pardessus une poutre, de façon à pouvoir la ressaisir.

La potence était prête.

— Ici, Pataud ! commanda-t-il ensuite, affermissant sa voix.

Pataud obéit avec empressement ; mais il n'eut pas plutôt le nœud coulant passé autour du cou, qu'il comprit de quoi il s'agissait et se prit à gémir doucement, en fixant sur son maître ses grands yeux intelligents et éplorés.

Pierre hésita. Ce regard lui alla au cœur et fit trembler sa main.

Pourtant, il fallait en finir... La corde fut tirée brusquement et l'animal perdit pied de ses pattes de devant. Il cessa alors de se plaindre et se résigna courageusement à son sort.

Pierre allait l'enlever tout à fait ; mais, à ce moment, le chien évolua et se trouva face à face avec lui... Deux grosses larmes coulaient des yeux de la brave bête, dont le regard profond s'attachait sur son bourreau.....

Pierre lâcha tout, secoué par une puissante émotion.

— Non, mon pauvre chien, tu ne mourras pas de ma main ! s'écria-t-il en se précipitant sur Pataud ahuri, et lui enlevant le licou qui l'étouffait ; non, il ne sera pas dit que tu m'auras sauvé la vie un jour que je me noyais et que j'aurai payé ton dévouement par une mort affreuse !... Viens, Pataud : advienne que pourra !

Le chien ne se le fit pas dire deux fois et, se secouant comme un barbet mouillé, il courut lécher les mains qui avaient failli lui jouer un si mauvais tour.

Pierre retourna à la maison et déclara carrément à Marianne qu'il ne se sentait pas le cœur de tuer Pataud, ni de charger un autre de la besogne. Il était résolu de lui laisser la vie à tous risques.

Marianne, partagée entre la satisfaction de garder le brave animal et la crainte superstitieuse d'attirer des sorts à sa fille d'adoption, ne savait que dire et branlait la tête.

Mais Pierre était ce matin-là en pleine révolte contre les idées reçues ; il ne croyait plus que vaguement aux loups-garous et se moquait presque des sorts, le malheureux !

— Au diable Antoine et ses prédictions ! dit-il avec énergie. Je garde mon chien.

— Oui, mais s'il allait arriver malheur à la petite ? objecta Marianne.

— Dieu ne le voudra pas. Puisqu'il nous l'a donnée, ce n'est pas pour nous la reprendre ou pour lui faire courir les bois, déguisée en bête féroce.

— C'est aussi mon avis... Tout de même, tu ne ferais peut-être pas mal d'aller consulter la sorcière de l'Argentenay.

— La Démonne ?

— Oui. Conte-lui la chose sans faire semblant de rien... Elle en sait long, la vieille, sur ce chapitre-là.

— Tu as raison, ma femme... Le temps d'atteler Bob, et j'y cours.

Pierre fit comme il le disait.

Et voilà pourquoi il entra chez la mère Démonne, juste au moment où son frère se disposait à en sortir.

Comme on le pense bien, Antoine n'eut garde de s'absenter. Il allait, sans nul doute, assister à une conversation des plus intéressantes et, qui sait ?... peut-être à des confidences qui le mèneraient sur la piste de ce cachottier de Pierre.

Il se blottit donc près de la cloison qui séparaient en deux pièces le misérable logis, et là, retenant son souffle, il colla tantôt un œil, tantôt une oreille, contre une fente qui lui permettait de tout voir et de tout entendre.

— Bonjour, la mère, dit en entrant le visiteur, comment ça va-t-il ?

— Ça va bien, et toi ?

— Bien, merci, comme vous voyez.

— Assis-toi, mon garçon ; qu'est-ce qu'il y a pour ton service ?

Pierre se gratta la nuque, ne sachant trop de quelle façon entamer l'entretien.

— Il y a, dit-il après une courte pause, il y a qu'il m'est arrivé une drôle de chose l'avant dernière nuit...

— Ah bah ! quoi donc ?

— Vous allez voir ça... Mais d'abord, êtes-vous seule ? reprit Bouet, en baisant la voix.

— Toute fine seule, mon fiston. Tu peux parler et parler fort, car j'ai l'oreille dure. On n'est plus à l'âge de quinze ans, vois-tu.

— Ah ! pour ça, non, c'est sûr. Voici la chose. J'étais donc allé voir à mes lignes, mercredi dans la nuit, comme de coutume. Vous savez s'il en faisait un temps !... une bourrasque, ratati-

nette ! à ne pas mettre un chien dehors. J'avais fini d'appâter ma ligne du large et je me disposais à revenir, quand, flic et lac ! j'entends ramer sur le fleuve. Je m'arrête tout surpris ; j'avance au bord de l'eau, dirigeant vers le large la lumière de mon fanal... Qu'est-ce que je vois arriver sur moi ?.. devinez.

—Une chaloupe.

—Tiens, qui vous l'a dit ?

—Personne.... Mais puisqu'on ramait à bord, ce n'était pas une charrette, je suppose !

—C'est, ma foi, vrai. Je continue : vous n'êtes pas au plus creux. J'étais là tout bête, regardant cette étrange apparition, quand tout à coup la chaloupe aborde près des crans où la mer se brisait en millions de morceaux. Un homme saute à terre, vient droit à moi et me remet.... Pour le coup, je vous défie de le dire....

—Un enfant !

Pierre resta la bouche ouverte, regardant la Démone avec des yeux démesurés.

—Quelqu'un vous l'a dit ? s'écria-il.

—Je n'ai pas vu une âme depuis trois grands jours, répondit tranquillement la vieille.

—Alors, vous êtes sorcière ?

—Dame, tu ne le sais donc pas !

Et la démonsse fixa sur Pierre ses yeux verdâtres, avec une indéfinissable expression d'orgueil.

Celui-ci frissonna.

—On me l'avait assuré, mais je n'y croyais qu'à demi, murmura-t-il en tremblant.

—Ah ! fit la vieille.

—A présent, j'en suis sûr.

—Tant mieux, mon garçon. C'est qu'il ne fait pas bon être incrédule avec moi.

—Je ne le suis plus, ma bonne dame. Pour l'amour du bon Dieu, n'allez pas me jeter un sort : je mettrais à présent ma main au feu pour soutenir que vous êtes vraiment sorcière.

—C'est fort heureux pour toi. Al- lons, continue ton histoire et ne parlons plus de cela.

Pierre exhala un soupir de soulagement et reprit :

—Bon... où en étais-je ?... Ah ! j'avais fini. Pourtant non... Je voulais encore vous demander un conseil à l'égard de la petite.

—C'est une fille en effet.

—Oui, et une fière, allez !

—Parle.

—Je voudrais savoir sa destinée... comme qui dirait sa bonne aventure.

—Ou sa mauvaise... murmura la vieille. Puis plus haut : tu veux que je tire aux cartes ?

—Oui, c'est bien cela.

—En grand, avec les sept jeux aux couleurs du spectre, ou en petit, avec un seul jeu ? C'est six sous par jeu.

—Les sept jeux en disent-ils plus long ?

—La belle demande !

—Alors, tirez en grand. Voici un trente sous et un douze.

La vieille saisit de ses doigts crochus les deux pièces de monnaie, les examina minutieusement, puis les mit dans sa poche en grommelant :

—Vieux pingre ! pas un sous de plus :

Elle alla chercher ses tarots dans l'autre appartement, et, quand elle eut fini de les arranger, elle se retourna vers Pierre :

—Que veux-tu savoir ? demanda-t-elle.

—Tout ce que vous pourrez me dire, répondit Bouet : d'où elle vient ?... si elle a son père et sa mère ? s'ils viendront me la réclamer ?... si elle vivra ou mourra de maladie ?... enfin, sa bonne aventure, quoi ?

—En voilà beaucoup à la fois, et je ne puis répondre maintenant à toutes ces questions, du moins à celles qui concernent le passé. Car, vois-tu, mon lot, à moi, c'est l'avenir. Plus tard, quand la fillette aura atteint un certain âge, il me sera possible de découvrir son origine.

—Quel âge, à peu près ?

—Sa dix-septième année.

—Elle vivra donc ? s'écria Pierre joyeusement

—Oui, mais à une condition, répondit la sorcière avec solennité.

—Quelle condition ? Dites, oh ! dites vite. Si cette condition dépend de moi, elle sera remplie.

—Réponds d'abord à mes questions.

—Faites.

—Aimes-tu bien cette petite fille ?

—Plus que ma vie.

—Tu comptes, je suppose, lui laisser tes biens après ta mort ?

Pierre hésita.

—Réponds, et surtout n'essaie pas

de me tromper, insista la tireuse de cartes.

—Eh bien ! oui, articula nettement Pierre Bouet.

—Même au détriment de ton frère Antoine ?

—Antoine a eu autant que moi de notre défunt père ; s'il a gaspillé son héritage, tant pis pour lui.

—Ainsi, tu ne lui laisseras rien de rien ?

—On verra dans le temps...répondit Pierre, que l'insistance de la vieille commençait à inquiéter.

Celle-ci s'en aperçut, et voulant le rassurer :

—Tu peux parler sans crainte, dit-elle ; je suis comme un confesseur, moi : jamais un mot de ce qui se dit ici n'est répété à qui que ce soit. Autrement, vois-tu, j'aurais perdu depuis longtemps la confiance de mes clients—et, Dieu merci, j'en ai un grand nombre.

—Alors, puisque c'est comme ça, vous pouvez marcher.

—Bien, mon fils ; songe que si je te questionne, c'est pour ton bien et celui de ta fille d'adoption.

—Allez, allez.

—Tes *arrangements* sont-ils faits ?

—Ma foi, je n'y ai pas encore songé.

—C'est de bon augure... Il faut continuer à n'y pas songer jusqu'à nouvel ordre, jusqu'à...

—Jusqu'à quel temps ?

—Jusqu'à ce que la petite atteigne sa dix-septième année.

—Ah ! bon Dieu, mais j'ai le temps de mourir dix fois d'ici là !

—Sois sans crainte. Mes cartes, qui ne se trompent jamais, te promettent une longue vie.

Cette assurance audacieuse ne laissa pas que de faire grand plaisir au brave cultivateur.

—Vrai ? dit-il ; ratatinette ! mon excellente dame, je vous remercie tout de même. En pouvez-vous dire autant de la Marianne ?

—Ta femme ?

—Oui, oui, mon épouse, mon *uxor*, comme disent ces savants de notaires.

—Elle en a pour une bonne *pipe*, elle aussi, répondit la Démone, après avoir examiné ses cartes.

—Voyez donc ! fit naïvement Pierre Bouet. Je vas lui causer une furieuse joie en lui apprenant cette nouvelle-là.

Il se fit une pause. La vieille semblait absorbée dans l'étude des jeux mul-

ticolores éparpillés sur la table. Tout à coup, elle se redressa et demanda brusquement :

—Combien vaut ta terre ?

—Toute nue ou avec le *tremblement* ?

—En bloc !

—Dame !...je ne la donnerais pas pour trois mille piastres, bien sûr.

—Et combien as-tu d'argent de prêt ?

—Hum ! hum ! c'est que....

—Réponds ; il le faut, si tu tiens au bonheur de la petite Anna.

—Trente-sept cent cinquante piastres, répondit sans hésiter le père adoptif.

Un frôlement soudain ébranla la cloison, comme cette phrase était prononcée.

Pierre se retourna brusquement.

—Ce n'est rien, mon fiston, dit la Démone avec un singulier sourire ; c'est mon gros chat qui a des puces.

—Ah ! tant mieux, j'avais cru.....

—Mimie ! tiens - toi tranquille ! glapit la vieille, s'adressant au prétendu matou.

Puis, envisageant son client avec solennité, elle reprit :

—Pierre Bouet, écoute bien ce que dit l'horoscope des sept jeux aux couleurs du spectre : ta fille vivra heureuse jusqu'à l'âge de dix-sept ans, mais à la condition expresse que, d'ici là, tu ne fasses en sa faveur aucun testament ni arrangement en vue de lui laisser tes biens. As-tu bien compris ?

—Parfaitement. Et quand elle entrera dans sa dix-septième année ?

—Tu pourras agir à ta guise. Souviens-toi pourtant que cette année-là sera terrible pour elle.

—Pourquoi donc ?

—Parce qu'un malheur la menacera, une série d'accidents que je ne puis préciser.

—Des maladies ?

—Non pas : autre chose.... Mais je n'en puis dire davantage aujourd'hui. Il ne faut pas irriter l'oracle.

—Et, ces accidents, n'y aura-t-il pas moyen de les prévenir ? demanda Pierre, après un court silence.

—Peut-être.... Enfin, tu reviendras me voir dans le temps, c'est-à-dire vers la fin de juin 1857. Je te dirai ce qu'il faudra faire.

—Mais, qui vous dit ?...commença Bouet, tout interloqué.

—Ne t'inquiète pas, mon fils, inter-

rompit la sorcière : ce n'est pas moi qui manquerai au rendez-vous que je t'assigne. Hé ! bon Dieu, j'ai à peine quatre-vingts ans ! acheva-t-elle avec un lugubre ricanement.

Le pauvre insulaire demeurerait tout interdit, ne sachant que penser d'une assurance aussi imperturbable,

— Me donnes-tu ta parole que tu reviendras ici en juin 1857 ? reprit la vieille.

— Si je suis vivant, oui je reviendrai, répondit Pierre Bouet, qui se leva pour partir.

— A la bonne heure, mon garçon ! Tu peux vivre en paix jusqu'à cette date : ta fille n'a rien à redouter.

— Pas même la possibilité de tourner en loup-garou ?

— Qui t'a prédit cela ?

— Antoine.

— Ah ! ah ! fit la Démone, dont un singulier sourire plissa les lèvres. J'empêcherai cela par mes conjurations. Tu pourras rassurer ton excellent frère à cet égard.

— Je n'y manquerai pas, allez ! répliqua vivement Pierre, avec une pointe d'ironie.

Puis, se coiffant de son bonnet de laine et soulevant la planche de la porte :

— Comme ça, il est inutile aussi que je tue mon chien, pas vrai, la mère ?

— Pourquoi tuer ton chien ?

— Pour en faire du savon et laver la petite avec.

— C'est encore Antoine, je suppose, qui t'a conseillé cela ?

— Oui.

— Le bon frère que cet Antoine ! il prévoit tout. C'était une des premières précautions à prendre. Mais du moment que je me charge d'empêcher les sorts d'arriver à ta petite fille d'adoption, tu peux dormir tranquille et garder ton chien.

— Ah ! grand merci, mère Démone... C'est que je n'aurais pas pu m'y résoudre, voyez-vous ! Allons, adieu !

— Au revoir, mon garçon ! à l'année 1857 !

Pierre Bouet regagna sa voiture et reprit au grand trot le chemin de Saint-François.

Quant à Antoine, il demeura longtemps encore en tête-à-tête avec la sorcière, et ce ne fut que tard dans la journée qu'il rentra chez lui.

(A continuer.)

Histoire.

[Pour l'Album des Familles.]

QUALITÉS

DES

CANADIENS.

(Suite.)

Troisième Partie.

Les Canadiens Loyaux.



LES Canadiens sont de loyaux sujets, a dit Lord Dufferin, et longtemps avant lui, nous l'avions prouvé.

Par nos lois, notre religion et nos habitudes, nous aimons à conserver les institutions qui nous régissent.

Notre loyauté n'est pas une loyauté de spéculation, de caprice ou d'intérêts calculés, mais une loyauté raisonnée et inspirée par le respect pour le pouvoir établi.

Si, à une époque malheureuse de notre histoire, on trouve quelques Canadiens poussés à la révolte par des abus et la tyrannie, tirant sur le drapeau qu'ils avaient défendu en 1812, c'est que depuis un demi-siècle nous étions abreuvés d'amertume et que le joug était devenu insupportable. Une administration corrompue qui voulait nous traiter de la manière la plus odieuse en est seule la cause et doit en porter la responsabilité.

D'ailleurs la véritable loyauté ne s'allie pas au servilisme.

Lorsque l'Angleterre songea sérieusement à nous rendre justice, on nous trouva aussi fideles qu'autrefois à notre serment d'allégeance.

“ Un peu plus de justice égale, disait Sir Paschal Taché, en 1846, et je réponds que si jamais ce pays cesse un jour d'être britannique, le dernier coup de canon tiré pour le maintien

“de la puissance Anglaise en Amérique, le sera par un bras Canadien.”

Quelques voix sans autorité ont bien de temps à autre fait résonner le mot d'indépendance ou d'annexion, mais le nombre d'adhérents qu'elles ont recrutés est trop peu nombreux pour qu'il en soit fait mention. Ces voix étouffées à l'instant ont trouvé peu d'écho au milieu de la population Canadienne qui n'aime pas les changements constitutionnels.

D'ailleurs qu'aurions-nous à gagner à briser le lien colonial ?

Les Anglais d'Ontario ou des Etats-Unis seraient-ils mieux disposés vis-à-vis de nous, si nous étions indépendants ou annexés, que les Anglais de Londres ? Il est permis d'en douter.

Nous avons donné des preuves indéniables de notre loyauté dans le passé en repoussant l'invasion Américaine sous les murs de Québec, où tomba Montgomery, et dans les plaines de Chateaugay.

Tout récemment encore, l'empressement avec lequel la milice canadienne volait à la défense de la frontière, lors de l'invasion féniennne et l'offre généreux que bon nombre d'officiers Canadiens ont fait de leur service en prévision d'une guerre Anglo-Russe sont autant de témoignages qui attestent hautement la loyauté des Canadiens.

Quatrième Partie.

Les Canadiens Laborieux.

Quelque soit la gloire que le succès des armes fasse rejaillir sur une nation, les effets de la guerre sont trop destructeurs pour ne pas la considérer comme une triste nécessité et un malheur public.

“Celui, dit un auteur, qui a fait naître deux brins d'herbe là où il n'y en avait qu'un seul, a fait plus pour l'humanité que le conquérant qui a gagné vingt batailles.”

La vie d'un grand peuple n'est pas seulement à ses comices et à sa tribune mais avant tout à ses foyers. Or le foyer ne se maintient que par le travail, cette loi inhérente à notre nature.

Le travail chez quelques nations si-

gnifie surtout le commerce, les entreprises industrielles, le bruit des manufactures et l'activité des ports de mer ; chez d'autres il signifie le sillon que trace le laboureur et les moissons abondantes que Cérès lui apporte d'une main généreuse comme récompense de ses sueurs.

Nos aptitudes et nos tendances nationales nous rangent parmi ces dernières. L'agriculture est la principale occupation de la masse de notre population et elle est aussi ancienne chez nous que notre histoire.

Il n'y avait qu'une poignée d'hommes dans le pays quand les Hébert et les Couillard ensemencèrent les premières terres.

Les sauvages qui préféraient les émotions et les aventures de la chasse n'éprouvaient que du mépris pour l'agriculture.

Ils laissaient aux femmes de leur wigwam le soin de jeter en terre quelques grains de maïs qu'ils broyaient ensuite pour en faire du froment.

L'agriculture est non-seulement une noble occupation, mais elle attache davantage l'homme au sol de la patrie.

Elle le fixe à un coin de terre, l'arrête à la prairie ou au vallon dont la fertilité lui a souri davantage.

Là il élève sa hutte et contracte avec le sol, un attachement qui se transmettra à sa postérité.

Ses enfants, plus tard, en foulant l'héritage qui leur a été légué, diront plus d'une fois : “ C'est ici qu'a vécu mon père. Près de cet arbre il est venu reposer son front ruisselant de sueurs ; près de ce ruisseau émaillé de fleurs et qui se perd en murmurant au milieu de la prairie, ma mère est venue apporter quelques gâteaux ou quelque doux breuvage pour reconforter et rafraîchir son époux.”

Qu'on demande aux Canadiens obligés d'aller chercher à l'étranger l'abondance qui ne venait pas assez vite au pays, quelles émotions ils ont éprouvées en revoyant le toit paternel et la terre cultivée par leur père ? Lorsqu'après plusieurs années d'absence, ils reviennent au pays et que la mort ou les mauvaises années ont fait tomber entre d'autres mains le patrimoine paternel, s'il leur arrive parfois de passer auprès de la chaumière natale, on les voit s'arrêter comme instinctivement près de la borne du chemin.—

Je ne sais quel charme empreint de mélancolie les tient comme inclinés vers le sol qu'a peut-être défriché son père et dont d'autres maintenant recueillent les fruits.

Voilà pourquoi je dis que l'agriculture attache à la patrie.

Le gouvernement français comprit les avantages de la culture et l'encouragea par tous les moyens possibles. C'est ainsi qu'il licencia le beau régiment de Carignan et lui octroya des terres.

Il suivait en cela l'exemple des Romains qui récompensaient les soldats qui s'étaient distingués, par la concession de vastes domaines.

Ce peuple portait le respect de l'agriculture à un si haut degré que quiconque enlevait pendant la nuit la moisson d'un cultivateur, était puni de mort. Emparons-nous du sol, avaient dit nos pères, et nous avons marché sur leurs traces.

Les progrès de l'agriculture furent lents d'abord, à cause des guerres continuelles qui ruinaient le pays.

En 1663, le roi fit concession de 29 seigneuries. Les censitaires payaient un sou par arpent et de plus un deminot de blé par habitant.

Les prix sont bien changés depuis ce temps-là et avec le montant de vente d'une terre d'alors, nous aurions de la peine à en acquérir quelques pieds.

Garneau, l'historien, parlant du gouverneur-général Denonville et de l'intendant Champigny, s'exprime ainsi :

“ Ils recommandaient au gouvernement français d'envoyer de bons paysans qui mettaient la main à la hache et à la pioche, pour ouvrir les terres. Ils paraissaient s'applaudir du grand nombre de nobles qu'il y avait déjà dans la colonie, et à ce sujet je dois rendre compte à Monseigneur, écrivait Denonville au ministre en 1686, de l'extrême pauvreté de plusieurs familles qui sont à la mendicité et toutes nobles ou vivant comme telles. La famille de Saint-Ours est à la tête. Le père et la mère me paraissent dans un véritable désespoir de leur pauvreté. Cependant ses enfants ne s'épargnent pas. J'ai vu deux grandes filles couper des blés et tenir la charrue.”

Denonville nomme encore Tilly,

dont la femme et la fille labouraient la terre.

Malheureusement il est trop vrai de dire que bon nombre de gouverneurs s'occupaient trop de leurs querelles avec leurs intendants ou d'autres fonctionnaires et négligeaient d'encourager la culture des champs. Peut-être aussi l'incurie de la France et le peu de durée de leur administration ne leur permettaient point d'y apporter leurs soins.

Les incursions des Iroquois obligeaient les cultivateurs de n'aller aux champs qu'en troupes armées.

En 1692, la guerre fut si cruelle que les terres ne furent pointensemencées.

Imaginez-vous, un cultivateur dans son champ, à plusieurs lieues du fort, s'arrêtant à chaque pas pour écouter le bruissement de la feuillée ou le murmure du vent, s'attendant à tout instant à voir sortir de la forêt ces bandes meurtrières qui n'épargnaient ni les femmes ni les enfants. Quelle existence ?

Un grand nombre découragés laissaient leurs terres pour courir les bois et faire la traite des pelleteries.

En dépit de tous ces désavantages, en 1721, la Nouvelle-France produisit 282,000 minots de blé, 57,000 de pois, 64,000 d'avoine et 48,000 livres de tabac. La population d'alors s'élevait à 25,000 habitants. La récolte de tabac, répartie entre les habitants de la colonie, n'en aurait pas donné deux livres à chacun pour l'année; comme on le voit ce n'était pas encore merveilleux et bien des fumeurs trouvaient de nos jours la ration insuffisante.

On estimait qu'il y avait 62,000 arpents de terre en labour et 12,000 en prairie.

Les cultivateurs de tout le pays ne formaient pas la moitié de la population actuelle du district de Beauharnois.

La famine se mit de la partie et en 1756 la récolte fit tellement défaut que beaucoup de cultivateurs ne purent recueillir suffisamment pour leurs semences.

On fut obligé, à Québec, de mettre la population à la ration, chacun recevant pour toute nourriture deux onces de pain et huit onces de lard. Le repas devait être bientôt fait et les dyspeptiques durent se faire rares cette année-là.

Plusieurs sans doute apprirent à

jeûner et connurent un peu les privations des Trappistes.

Il est étonnant de voir comment les Canadiens purent survivre à tant de malheurs.

Cependant, de nouvelles paroisses continuèrent à se former sur les bords de l'Ottawa, du St. Laurent et du lac Champlain.

Les habitants défrichaient des terres où ils s'étaient battus la veille et quand ils avaient réussi à se grouper une vingtaine, ils élevaient une modeste chapelle où les missionnaires venaient à des époques marquées leur apporter les consolations de la religion et leur donner en même temps des nouvelles de la France.

Grâce à la constance de ces hardis pionniers, le nombre des paroisses s'était augmenté d'une manière extraordinaire.

C'est ainsi que lors de la cession du pays, nous comptons cent-dix paroisses rurales et près d'un million d'arpents de terre exploitable.

La Conquête, malgré les malheurs dont elle nous frappa, fut loin d'être défavorable à l'agriculture.

Les cultivateurs se livrèrent tout entiers à leurs travaux. S'élevait-il des différends entr'eux, ils les référaient à leur curé ou aux officiers de milice dont ils acceptaient avec confiance la juridiction. Les procès en étaient moins longs, et surtout moins dispendieux. Cet usage ne s'est point perpétué jusqu'à nos jours.

Comme l'on pourrait m'accuser de manquer de conviction, comme membre du barreau, je laisserai à d'autres d'inviter les cultivateurs à faire revivre cet âge où justice sommaire et sans frais se faisait au presbytère ou près du mai du Capitaine de la paroisse.

L'agriculture se ressentit vivement des bienfaits d'un gouvernement représentatif.

La Chambre adopta, en 1795, certaines lois qui favorisèrent le défrichement des terres, tel que la loi sur les chemins municipaux, certains amendements à la tenure Seigneuriale, et vota quelques milliers de louis pour venir en aide aux colons.

Lord Aylmer ne trouva pas un moyen plus efficace pour anglifier le pays que de diriger l'immigration anglaise dans la Province de Québec.

Envoyez-moi, écrivait-il en Angle-

terre, 500,000 émigrés qui désirent s'établir dans les cantons de l'Est ou sur l'Ottawa et c'en est fait du nom Français en Canada.

Lord Aylmer avait raison. Mais la Providence avait ses vues sur nous et ne permit pas que ce projet eut son exécution.

Sous Lord Metcalfe, deux actes furent passés pour former des associations agricoles subventionnées par le gouvernement. C'est de là que sont nées les sociétés d'agriculture établies aujourd'hui dans tous les comtés de la Province.

Quelque temps après l'Union, les Canadiens émerveillés des récits fabuleux que quelques aventuriers heureux faisaient des mines d'or de la Californie, se mirent à émigrer et à désertir leurs terres. Le clergé éleva la voix. Mr. O'Reilly, dans un de ses écrits publié en 1848, disait pour engager nos compatriotes à rester au pays :

"Faisons en sorte de conserver aux Franco-Canadiens, ce qui reste encore de terres non achetées dans le domaine de la couronne.

"Que toutes ces terres soient à vous, Canadiens-Français. Alors seulement vous aurez fait un premier pas dans la route qui vous puisse assurer cette nationalité qui vous doit être si chère."

Malgré ces appels pressants, souvent répétés depuis, le mal n'est pas encore guéri. Qui sait si la Providence n'a pas ses vues en disséminant ainsi les Canadiens aux Etats-Unis ? Ils ont su y conserver leur religion et sont demeurés Français de cœur comme nous.

Ils nous l'ont prouvé le 24 Juin 1874 lorsqu'ils sont venus par milliers se joindre à nous pour fêter à Montréal la St. Jean-Baptiste, et ils nous prouvent encore, le 24 Juin de chaque année, qu'ils sont fiers d'être Canadiens.

Si, au lieu de disséminer nos forces, nous les eussions concentré dans le pays, les cultivateurs Canadiens seraient aujourd'hui en majorité jusqu'à Toronto. Qu'on s'imagine un demi million de Canadiens de plus en Canada et il sera facile d'en conclure de combien notre influence serait augmentée dans la Confédération Canadienne.

Quoiqu'il en soit, il est consolant de constater que les cultivateurs Canadiens remontent toujours le fleuve, en s'emparant des terres, et qu'à Ottawa

et dans les paroisses environnantes où nous comptons pour rien, il y a vingt ans, nous sommes aujourd'hui en majorité. C'est ainsi, par exemple, que dans le comté de Prescott, les Canadiens ont pu, aux dernières élections fédérales, élire un des leurs, dans la personne de M. Routhier.

Cependant le nid n'est pas trop étroit pour contenir tous les enfants de la patrie.

Nous avons des terres plus qu'il nous en faut pour plusieurs siècles à venir, et nous avons des bras robustes ; un peu de courage et de labeur fera le reste.

Nous avons vu le peuple Canadien dans le tumulte des combats, agité par les passions des assemblées délibérantes ou livré à l'activité des champs, nous l'examinerons maintenant dans ses heures de loisir et dans le domaine calme et serein de la littérature.

C'est là que nous pourrons constater qu'il est non seulement brave et laborieux mais aussi intelligent et amis des lettres. C'est ce qui fera le sujet de la dernière partie de cet Entretien.

L. A. PRUD'HOMME.

(A continuer.)

Portrait de l'homme.

Le corps de l'homme est comme un vaisseau dans lequel l'âme s'embarque pour passer la mer orageuse de la vie. Les cinq sens sont les mariniers, et l'amour-propre, son gouvernail. La boussole est la volupté, et sa bannière la folie ; les vents favorables sont les flatтерies trompeuses du monde, et les voiles un tissu de fragilité ; ses cordages sont les bagatelles dont son esprit s'occupe ; ses ancres, les espérances vaines ; sa cargaison, ses défauts ; et le port où il aborde est presque toujours le repentir.

A une Violette

Sans faste et sans admirateur,
Tu vis obscure, abandonnée,
Et l'œil cherche encore ta fleur
Quand l'odorat t'a devinée.
Sous les pieds ingrats des passants
Souvent tu périss sans défense :
Ainsi sous les coups des méchants
Meurt quelquefois l'humble innocence.

CONSTANT DUBOIS.

Archéologie.

LES RUINES

DE

POMPEI.



E Journal des Débats, de Paris, a reçu de M. Ernest Renan, une lettre relative à la cérémonie qui vient d'avoir lieu à Pompei, au sujet du dix-huitième centenaire de la catastrophe qui engloutit la ville.

M. Renan décrit comme suit l'étrange musée de Pompei formé par les plâtres de corps humains trouvés dans les cendres.

“ Les chairs s'étant consumés, il est resté des moules, des bons creux où l'on a pu couler du plâtre, si bien que l'on a obtenu le moulage, rigoureusement exact des infortunés Pompéiens expirants. Rien de plus frappant. La jeune fille qui serre sa poitrine contre le sol comme pour l'embrasser en repliant ses deux bras, présente les formes les plus pures et l'attitude la plus touchante. Un chien, un beau lévrier, se tord renversé, la tête entre les jambes ; il était attaché à la porte d'une maison ; à mesure que l'inondation des “ lapilli ” montait, il montait aussi, mais sa corde l'arrêta bientôt.

“ M. Ruggiero a apporté dans l'étude de ces difficiles questions pompéiennes une patience, une suite admirable. Il a résolument écarté l'hypothèse de l'eau et l'hypothèse du feu. Des faits indéniables établissent que Pompei ne fut pas noyé dans un torrent de boue liquide, comme on l'a soutenu. Dans les espaces clos, la matière envahissante n'a pas pénétré. Le four où l'on a trouvé les pains en train de cuire était à l'intérieur parfaitement vide et net, avec ses quatre-vingt-un petits pains ; or, il n'était formé que par à peu près.

Un puits dont l'ouverture était préservée de l'invasion des "lapilli" n'a pas été comblé : l'eau y sort aujourd'hui à une profondeur de 25 mètres."

Quant aux causes de la catastrophe, M. Ernest Renan ne croit pas qu'elles doivent être rapportées à l'incendie.

"Pompéi, dit-il, ne périt point par le feu. Les plombs ne sont pas fondus, les marbres ne sont pas calcinés, des morceaux de toile et de bois adhèrent au métal et ne sont pas carbonisés ; les peintures murales sont exemptes de l'action du feu et de la fumée. Quelques faits qui semblent conduire à une induction contraire s'expliquent ou par la chute de scories incandescentes, ou par la foudre, dont l'action se produit auprès des bouches éruptives avec une force extraordinaire. En réalité, Pompéi fut couvert en quelques heures d'une épaisseur de "lapilli" et de cendres équivalant, avant le tassement opéré par les pluies, à 8 ou 9 mètres.

"Presque tous les habitants, au nombre de 12,000, purent s'enfuir ; environ 500 s'attardèrent et périrent ; la pluie de "lapilli" précéda celle des cendres ; on pouvait se préserver de la première en se barricadant dans les caves et dans les lieux fermés. C'est ce qui explique l'imprudence des 500 infortunés. Ils attendirent la fin de la pluie de petits cailloux ; ils comptaient sans la pluie de cendre qui les asphyxie. Les choses se passèrent à peu près comme en 1872 ; seulement, cette dernière fois la pluie de cendre fut bien plus faible, et l'on en fut quitte pour marcher dans les rues de Naples avec son parapluie."

UN MONUMENT

CANADA



Sur le portique du Collège Sainte-Anne on y lit l'inscription qui suit, tracée à la mémoire du bien-aimé fondateur de cette belle institution, le Rév. Messire PAINCHAUD.

Cet hommage rendu à la mémoire de cet illustre prêtre est un acte de reconnaissance qui honore hautement la corporation du Collège.

L'Inscription révèle que cet humble prêtre a passé sa vie dans les sublimes fonctions de curé et d'instituteur de la jeunesse, et nous ajouterons que le bien qu'il a fait est resté après lui, puisque ses travaux ont produit et ne cessent de produire encore des fruits abondants qui s'étendent au pays tout entier.

D. O. M.

In Memoriam

REV. C. F. PAINCHAUD

Hujusce collegii fundatoris, necnon hujus
Parochiæ Pastoria

Viri eximia animi fortitudine, varisq.
ingenii dotibus eminentis

Qui institutionem hanc religioni,
bonisq. artibus deditam

Prope inops, strenue cœpit,

Ac ipsemet incumbens operi ad finem
usque conduxit anno MDCCCXXIX.

Laboribus et curis exhaustus

Ante diem e vita cessit ætatis anno LVI,

Sal. reparatae MDCCCXXVIII.

(Traduction.)

A LA MÉMOIRE

du Rév. Chas. F. PAINCHAUD,

Fondateur de ce Collège

et

- Curé de cette Paroisse.

M. Painchaud était remarquable par une force d'âme peu ordinaire, et par les plus belles qualités de l'esprit.

Presque entièrement dépourvu de moyens, il forma le hardi projet d'élever ce bel édifice, consacré à la Religion et aux Beaux-Arts.

Et se mettant lui-même à l'œuvre, il le vit achevé en l'année 1829.

Epuisé par ses travaux, et par une infinité de soins, M. Painchaud est mort prématurément, à l'âge seulement de 56 ans, en l'année de Notre-Seigneur 1838.

ELEVATION.

Musique par A. MINÉ, Organiste de la Cathédrale de Chartres. (France)

Andantino.

RECIT
OU
JEUX DOUX

The first system of music consists of two staves. The upper staff is a vocal line in treble clef with a key signature of one sharp (F#) and a time signature of 6/8. It begins with a piano (*p*) dynamic marking. The lower staff is a piano accompaniment in bass clef with the same key signature and time signature. The music is characterized by a slow, flowing melody with grace notes and a steady accompaniment.

The second system continues the musical piece. The vocal line features a melodic phrase with grace notes. The piano accompaniment provides a harmonic foundation with sustained chords and moving bass lines. A piano (*p*) dynamic marking is present in the lower staff.

The third system shows the continuation of the vocal melody and piano accompaniment. The vocal line has a more active melodic line with grace notes. The piano accompaniment features a series of chords and moving lines in both hands.

The fourth system concludes the piece. The vocal line ends with a melodic flourish. The piano accompaniment features a series of chords and a final cadence. A "Ped." (pedal) marking is present at the end of the system, indicating a sustained pedal point.

The first system of musical notation consists of two staves. The upper staff is in treble clef with a key signature of one sharp (F#) and contains a melodic line with eighth and sixteenth notes, some beamed together. The lower staff is in bass clef with the same key signature and contains a harmonic accompaniment of chords and single notes, some with slurs.

The second system of musical notation consists of two staves. The upper staff continues the melodic line from the first system, ending with a double bar line. The lower staff continues the harmonic accompaniment, also ending with a double bar line.

The third system of musical notation consists of two staves. The upper staff continues the melodic line. The lower staff continues the harmonic accompaniment. The word "Rall." is written above the bass staff in the second measure of this system, indicating a tempo change to a slower pace.

[Pour l'Album des Familles]

L E
COLON MALHEUREUX.

Menant une existence dure,
Benoit, soutenu par l'espoir,
Au milieu d'une âpre nature,
Travaillait du matin au soir.
Sa femme, ménagère et forte,
Était l'âme de sa maison.
Bientôt la mort frappe à sa porte
Elle meurt d'une échauffaison.

Troublé, presque hors de lui-même,
Benoit, pour conjurer le sort,
Exhale sa douleur extrême,
Et dit à son fils jeune encore :
— Enfant, notre vie est amère :
Aussi, consultant la raison,
Travaille et songe que ta mère,
Est morte d'une échauffaison."

— Bon père, avec toi je m'accorde,
Et ne veux pas désobéir ;
Mais quand le travail nous déborde,
Mes bras ne doivent pas faillir."
Ainsi, trompé par son courage,
Le fils, négligeant la leçon,
Tombe sous le poids de l'ouvrage,
Et mourut d'une échauffaison

Accable d'un malheur sans terme,
Benoit au ciel se lamentait.
Il se trouva seul sur la ferme,
Mais un pauvre bœuf lui restait.
Or, dans son ardeur trop funeste,
Benoit le mène sans façon.
Et le seul soutien qui lui reste,
Meurt aussi d'une échauffaison.

Méditant le sombre mystère,
De son implacable malheur,
Benoit, dans son champ solitaire,
Cherche à distraire sa douleur.
Le travail qui pour lui redouble,
L'accable pendant la moisson.
Et la mort abrégeant son trouble,
Il succombe à l'échauffaison.

Ainsi mourut (ô destinée !)
Benoit, l'homme aux chagrins amers.
J'ai vu sa terre abandonnée,
Et ses guérets toujours deserts.
L'histoire que je vous raconte
N'est point un fait hors de saison.
On sait fort bien qu'au bout du compte
Il faut craindre l'échauffaison

F. M. DEKONK.

Rimouski, août 1879.

Bibliographie.

Les Paillettes d'Or, cueillette de petits conseils pour la sanctification et le bonheur de la vie. Approuvé par S. G. Mgr. Dubreuil, archevêque d'Avignon et par le Révé. Mr. Murcau, V. G., administrateur du diocèse de Montréal ; Prix : 13 centims. Montréal, J. B. ROLLAND et FILS, Libraires-Éditeurs, 12 et 14 rue St. Vincent.



I. nous fait plaisir d'accuser réception de la 4e série de cette charmante publication qui porte si bien son nom *Paillettes d'Or*. Ce sont bien des paillettes d'or, en effet, que ces bons conseils, ces enseignements, ces consolations dont sont remplis ces petits volumes. Il n'est pas de position pénible de la vie, il n'est pas une douleur, pas une misère qui n'y trouve des exemples de l'humilité, de la patience et de la charité chrétienne, qui peuvent lui être appliqués comme un baume réparateur pour consoler et guérir l'âme.

C'est une heureuse idée que MM. J. B. Rolland et Fils ont eue de publier une édition canadienne de cet ouvrage, ce qui permet de le vendre à un prix à la portée de toutes les bourses, aussi voudrions-nous voir ce charmant ouvrage dans toutes les familles catholiques car nous sommes sûrs qu'il y répandra la joie et le bonheur chrétiens.

Les Dames et les Bals. Sermons, notes et documents par Mr. le curé de Notre Dame de Québec. Une brochure in 12, de 56 pages, 25 centims. Québec, Léger Brousseau. Dépôt à Montréal, J. BRE. ROLLAND et FILS, libraires, 12 et 14, rue St. Vincent.

L'on se rappelle sans doute, les nombreux éloges adressés à Mr. le curé de N. D. de Québec, par la presse du Canada et des États-Unis, à l'occasion des deux instructions qu'il donna à la basilique de Québec, la première en janvier 1879 et la seconde en novembre de la même année. Ce sont ces deux instructions, augmentées de notes et documents, qui viennent d'être mises en brochure, avec l'approbation de Mgr. l'Archevêque de Québec.

Nul doute que toutes les familles canadiennes s'empresseront de se procurer ce petit livre.

Notice sur Notre-Dame de Montréal,
ornée de 16 gravures, dédiée aux familles canadiennes, Montréal : Eusèbe Sénécal.

Sous ce titre, il vient d'être publiée une charmante notice sur l'église Notre-Dame, monument élevé à la gloire de Dieu, orgueil de la ville et dont s'honorent les catholiques. Cet opuscule donne l'historique complet de la vaste église et des églises du même nom qui l'ont précédée depuis l'établissement du pays.

On y trouvera aussi une description intéressante de l'intérieur de l'église, des nouvelles décorations, une explication du caractère symbolique des statues et des groupes du superbe maître-autel de Notre-Dame, le plus beau de l'Amérique.

La Notice contient 16 gravures fort bien faites ; la première qui ouvre le livre vaut le prix qu'on demande pour tout l'ouvrage ; c'est une magnifique gravure représentant le chœur et le Maître-Autel.

Nous engageons vivement le public à acheter cette Notice qui ne se vend que 25 sous.

Réglement de la milice du Canada,
1879, Ottawa.

L'ouvrage dont nous venons d'écrire le titre, est une traduction du *Militia Regulations*, dans lequel nos officiers de milice puisent les connaissances militaires qui leur sont nécessaires. Jusqu'ici il n'avaient à leur disposition que l'ouvrage anglais et c'était pour un grand nombre une difficulté sinon un obstacle insurmontable.

L'Hon. M. Masson, qui, pendant le peu de temps qu'il a passé au bureau de la milice, a opéré tant de réformes, a vu la position inférieure faites à nos officiers et il a décidé d'y porter remède en faisant traduire en français les réglemens concernant la milice.

La traduction de cet ouvrage a été confiée à M. Audet. Elle était entre bonne main. Ancien officier de milice, homme très instruit, versé dans les deux langues, M. Audet a fait une vraie traduction de l'ouvrage anglais. Il a apporté un soin particulier à tout ce qui regarde la technologie militaire.

L'ouvrage sera, dans quelques jours, mis entre les mains de tous nos officiers de milice.

Variétés.

[Pour l'Album des Familles].

De l'importance que l'on attache aux Riens.



En tous temps, les hommes se sont passionnés pour des choses plus ou moins intéressantes ; tantôt c'était la guerre, tantôt les sciences, ailleurs les arts ou la littérature ; l'alchimie—que l'on ne saurait classer sous le nom de science proprement dite,—et le mouvement perpétuel, ont aussi pendant longtemps préoccupé l'esprit humain, et je n'oserais affirmer qu'ils ne le préoccupent pas encore. Mais il était donné à notre siècle,—si grand pourtant sous bien des rapports,—de se servir des mille moyens que lui procure la science moderne, pour faire parade de la passion des riens.

Si ce travers, ou plutôt cette maladie, ne présentait que quelques cas isolés, je n'en parlerais pas ; mais, malheureusement, la chose prend un caractère véritablement épidémique et menace de passer chez nous à l'état de seconde nature.

Nul n'a applaudi plus que moi à cette grande découverte qui honore tant notre siècle, la télégraphie électrique ; j'ai aussi donné toute mon admiration au savant illustre qui a réussi à tendre un fil électrique entre deux continents. Or, à quoi fait-on servir de nos jours cette grande voix qui parle en même temps aux deux extrémités du monde civilisé ? A répandre des riens avec un bruit de tonnerre. Voyez chaque jour la première page des journaux ; que vous apporte le cable transatlantique ? Des nouvelles importantes et intéressantes sans aucun doute, mais c'est le petit nombre ; la majeure partie consiste en détails parfaitement insignifiants. Regardez les télégrammes des États-Unis et des différentes provinces du Canada, vous y

voyez des choses importantes comme celles-ci : " Hanlan a lancé un défi à Courtney : l'enjeu est de \$500, avec un dédit de \$250." — " Mercredi, 11 h. A. M., Courtney n'a pas encore donné sa réponse ; on croit qu'il acceptera." — " 2 h. P. M. Un reporter a été reçu chez Hanlan ; ce dernier a déclaré solennellement qu'il tient à son défi ; il a ajouté qu'il devait apporter quelque modification dans la forme de son bateau." — " Jeudi, 5 h. P. M. Dans le cours de l'après-midi Hanlan a fait quelques tours sur la baie ; l'eau était assez calme ; il ramait à raison de 31 coups d'aviron par minute ; sa santé paraît excellente ; la foule sur les quais était énorme. Les partisans de Courtney commencent à manifester des craintes ; les paris sont deux contre un. Son Honneur le maire de Toronto a été faire une visite officielle au champion du Canada, lequel lui a déclaré qu'il est prêt à déposer \$1,000 dans une banque qu'on voudra bien lui désigner. Hanlan est rentré à 4 heures et a pris une légère collation ; son poids a diminué de 12 livres, depuis quinze jours ; on croit qu'il acceptera le dîner qui lui a été offert par le *Royal Rowing Club*," etc.

Il y en a des colonnes et des colonnes sur le même sujet. Toute la presse du Canada et des États-Unis reproduit à l'envi ces insanités et le cable sous-marin les transmet aux grands journaux de Londres qui les distribuent de suite à leurs millions de lecteurs.

Et les *Walking Matches, Go as you please*, etc. Dieu sait si les journaux les ex! loitent !

" Portland, Me., lundi. — Madame Sydney Jones s'est engagée à faire 27 milles en 27 quarts d'heure ; elle a commencé ce matin à 9 heures 5. L'affluence est énorme.

Premier mille..... 13 minutes.

Deuxième " 13 " 35.

Troisième " 12 " 50.

Madame Sydney Jones paraît pleine d'ardeur (*in a buoyant disposition*). — " 3.50 P. M., Madame Jones vient d'accomplir son dernier mille en 14 minutes. La recette s'est élevée à 1,500 dollars. L'enthousiasme de la foule est à son comble. On parle d'une procession aux flambeaux ce soir en l'honneur de l'héroïne."

Je ne cite pas un fait isolé ; je cueille une dépêche entre mille. Je l'ai déjà

déclaré, c'est une épidémie. Tous les journaux n'en sont pas également malades, mais tous en sont atteints, et communiquent le virus à leurs lecteurs. N'ai-je pas lu dans un numéro du *Illustrated London News*, ce paragraphe stupéfiant : *News from the Court.—It is rumoured that Her Majesty has ordered out her winter vehicles.* " La rumeur dit que Sa Majesté a donné ordre de préparer ses voitures d'hiver." J'ai lu cela en toutes lettres, dans un des premiers journaux de Londres, et je suis certain que les trois-quarts de nos journaux canadiens ont reproduit cette importante nouvelle. Et que n'avons-nous pas vu, ici même, lors de l'arrivée du marquis de Lorne et de la princesse Louise. Les domestiques, qui précédaient le gouverneur-général et la princesse, n'ont-ils pas fait jouer le télégraphe et rempli la presse du pays ? On les a pris à Halifax, pour les suivre pas à pas jusqu'à Montréal : là tous les reporters sont descendus avec eux à l'hôtel Windsor, et les dépêches se sont mises à pleuvoir sur tous les points du pays : " La maison du gouverneur général se compose de 23 domestiques, — les journaux anglais se servent du mot *attendants*, *domestique* étant trop peu relevé pour les gens d'un marquis ; — ce sont messieurs X, Y, Z et S, premier, deuxième, troisième et quatrième laquais ; messieurs A et B, valets de chambre ; monsieur F, cuisinier en chef, et messieurs C et D, ses aides ; mesdames E, G et H, filles de chambre, etc." Toute la liste y était avec les noms, prénoms et qualités, et peut-être un tout petit bout de généalogie. Les reporters ont eu l'honneur de faire causer M. R, maître d'hôtel (*steward*) qui paraissait être le chef de l'expédition. Il a eu la bonté de donner beaucoup de détails que le télégraphe a transmis incontinent à la presse, laquelle les a servis tout chauds à ses lecteurs. M. R a bien voulu annoncer que les gens de Son Excellence partiront le lendemain, par le train du midi, pour se rendre à Ottawa et épouser un peu *Rideau Hall*. L'événement s'est produit ainsi qu'il avait été annoncé, — ce qui semblerait prouver qu'il existe encore des domestiques qui honorent la vérité, — et, le lendemain, après midi, à l'arrivée du convoi de Montréal, le télégraphe d'Ottawa lançait la grande nouvelle par tout le pays, avec les mé-

més noms et de nouveaux détails biographiques. Combien d'argent la *Presse associée* a-t-elle dépensé sur cette savoureuse primeur ? Je n'en sais rien ; le chiffre doit-être vénérable, mais je ne crains pas d'affirmer qu'il n'a point dû dépasser la somme de patience que le lecteur a consommée dans cette mémorable circonstance.

Je vois souvent dans les journaux : "Mr. X., vicair de Stanfold, a été transféré à Ste. Julie de Somersset ;" ou bien : "Mr. H a été élu pour la cinquième fois maire de Gaspé." Et je comprends cela ; car je puis avoir besoin de correspondre avec Mr. X, et le journal m'a rendu un service en m'annonçant qu'il demeure maintenant à Ste. Julie. De même, il est utile, sinon important, pour moi de savoir que Mr. H est maire de Gaspé. Si j'ai des renseignements à demander dans cet endroit, je saurai à qui m'adresser. Mais que le télégraphe m'annonce, par exemple, "que Madame Smith, de Troy, a confectionné un couvre-pieds composé de 27,000 morceaux" ou "que les amis de M. Piper, *alderman* de Toronto, lui ont présenté une Adresse accompagnée d'une pipe en écume de mer," je me demande en quoi cela peut me servir ou m'intéresser. Car, après tout, la *Presse*, qui se plaint constamment que ses abonnés ne payent point ou payent mal, a-t-elle jamais réfléchi à la manière dont elle remplit elle-même sa partie du contrat ? Nous souscrivons à un journal qui nous promet, dans son prospectus, des nouvelles exactes et des choses intéressantes. Puis, chaque numéro, au lieu de nous apporter le menu promis, nous sert des mets de haute fantaisie sans doute, mais manquant complètement de saveur. Est-il étonnant, après cela, que nous chicanions un peu sur l'addition ?

A côté des riens, il y a encore les nouvelles incomplètes qui peuvent se ranger dans la même catégorie. Ainsi, mon journal du matin, sous le titre : *Special from Montreal*, me dit : "Le juge Mackay a rendu son jugement dans l'affaire d'A contre B." Ou bien, *Special from Ottawa* : "La cour d'échiquier, sous la présidence du juge Fournier, a donné sa décision sur la pétition en droit des commissaires de chemins à barrières." Qu'est-ce que cela peut me faire ? Ce que je voudrais savoir, ce qui m'intéresse, c'est quel a été le juge-

ment, dans quel sens le décret a été rendu : sans cela la nouvelle n'a pour moi aucune importance, et, de fait, elle n'en a pour personne. J'aime presque autant lire un fait-divers qui débute par des choses très intéressantes pour finir par l'éloge du *Zozodont* ou par une réclame en faveur d'une nouvelle machine à coudre. Depuis quelques années, nos journaux ont pris tout doucement l'habitude de nous servir des plats de cette façon.

Il y a encore une chose que les journaux exploitent avec une ardeur digne d'un motif plus utile, ce sont les mariages en haut lieu, *Marriage in High Life*. La chose est devenue d'un commun à faire lever les épaules aux gens sensés ; c'est un peu comme le fameux titre d'*écuyer* : on se distingue plus en l'omettant qu'en l'accolant à son nom. Tous les jours, ou presque tous les jours, mon journal m'annonce dans un endroit bien visible de sa deuxième page, sous la rubrique : *Marriage in High Life*, que M. F a conduit à l'autel Melle. S, fille de Y, petite-fille de N, nièce de R, sœur de Z, etc ; la bénédiction nuptiale a été donnée par le révérend B, assisté des révérends C, D et E, oncle, frère, cousin et petit cousin de la mariée. Les garçons et filles d'honneur étaient....(ici une liste de noms et de qualités interminables). Puis vient la description des toilettes ; on ne nous fait pas grâce d'un seul détail ; chaque boucle, chaque bouton, chaque bout de ruban est décrit avec une conscience d'anatomiste ou plutôt de garçon de boutique. Ensuite, brille la liste des cadeaux ; j'en ai vu une qui remplissait toute une colonne de journal. Ce n'est pas tout, il y a le déjeuner et l'itinéraire du voyage de l'heureux couple avec les souhaits du rédacteur. Or je déclare qu'un abonné qui lit ces fadeurs jusqu'au bout a plus que gagné le prix de son abonnement, et est bien fondé à plaider compensation quand le propriétaire vient lui réclamer sa souscription.

Il y a un autre sujet, tout nouveau, dont on abuse énormément depuis quelques semaines : c'est la réception des membres honoraires de la nouvelle Académie des Arts d'Ottawa. Je lis chaque jour un ou deux entrefilets du genre de celui-ci :

"HONNEUR RENDU A UN DE NOS CONCITOYENS.
—Mr. A. B., de cette ville, a été, sur demande de Son Excellence le Gouver-

neur général, nommé membre honoraire de l'Académie royale des Arts d'Ottawa. Nos félicitations à Mr. A. B. sur l'honneur qui lui est conféré."

Il y a certainement un grand mérite et un beaucoup d'honneur à devenir membre *actif* de l'Académie des arts ; cela indique, chez le candidat élu, une certaine valeur dans son art, un talent reconnu et apprécié ; mais je ne vois pourquoi on doive emboucher la trompette pour annoncer la réception d'un membre *honoraire*. Des milliers de circulaires ont été répandues dans le pays réclamant une souscription en échange du certificat de membre honoraire. Ceux qui ont envoyé la souscription ont reçu leur carte d'admission ; voilà tout. Je ne crois donc pas qu'il y ait lieu de crier si haut. Encore une fois, je suis loin de vouloir déprécier une institution qui a toutes mes sympathies, et qui mérite l'encouragement du public. Ce contre quoi je m'élève, c'est le bruit insolite qu'on fait autour des membres honoraires, tandis qu'on relègue presque dans l'oubli les artistes qui ont été nommés membres *actifs* et qui sont la véritable académie. C'est comme si l'on attribuait à celui qui a vendu la couleur et les pinceaux tout le mérite du tableau fait par un maître.

Il y a une foule d'autres *riens* que je pourrais relever ; mais, franchement, la liste en serait interminable. Je suis peut-être le premier qui ose réclamer publiquement contre cet abus ; mais combien d'autres en ont gémi et en gémissent encore dans le secret de leur pensée ! Devinons leur prière discrète, et surtout, tâchons de l'exaucer en nous corrigeant un peu.

NAPOLEON LEGENDRE

Encouragement.

Sa Grandeur Mgr. DE BAMEL, évêque d'Ottawa, désireux de promouvoir les intérêts de l'éducation dans sa ville épiscopale, vient de doter le cours d'étude du Couvent de la Congrégation N. D. d'une magnifique médaille d'Argent, destinée à l'élève la plus méritante de l'Institution. Cette médaille d'honneur, d'une valeur égale à celle offerte par Son Excellence le Gouverneur Général à la même Communauté, servira à aiguillonner, sans nul doute, la légitime ambition des nombreuses élèves de talents que cette belle institution renferme.

[Pour l'Album des Familles.]

LE SAINT JOUR DE PAQUES.



PAQUES est le jour de l'allégresse et de la vie. D'une extrémité à l'autre de l'univers retentit l'Alleluia de la Résurrection, salué par les volées triomphales des cloches et le réveil universel de la nature.

Partout, ce chant de la Résurrection se répète par des millions de voix, sous tous les cieux et dans toutes les langues, qui nous porte à la méditation des promesses infinies que cette grande fête rappelle avec une si incomparable éloquence.

Toutes les Eglises des villes et des campagnes, pour ne parler que du Canada, font entendre ce grand jour des chants de triomphes et d'amour, nous rappelant que le divin Maître est sorti victorieux de la mort, en arborant comme un étendard glorieux le linceul de son sépulcre !

Fils du temps, nous sommes destinés à l'éternité. Relevons donc notre tête, trop souvent courbée vers cette terre périssable, et regardons le ciel, notre vraie patrie !

L'Eglise, en ce grand anniversaire, se pare de sa jeunesse éternelle, secoue ses tristesses passagères, oublie ses épreuves et se console, s'anime, se glorifie de cette parole qui est toute sa destinée, comme celle de son divin Fondateur : " Je suis la résurrection et la vie ! "

En effet, Jésus-Christ a racheté l'humanité, lui a rendu ses espérances, sa liberté, sa splendeur, sa fin glorieuse ; il l'a rappelée du tombeau et lui a rouvert les cieux.

La résurrection du Christ est aussi le symbole de la restauration universelle qu'il a accomplie et qui se perpétue à travers les siècles par l'Eglise, dépositaire de ses bienfaits et ouvrière de son amour. C'est donc pour elle que les âmes reçoivent l'application des promesses et des mérites du Sauveur ; par elle que les générations et les sociétés sont appelées à la résurrection et à la vie.

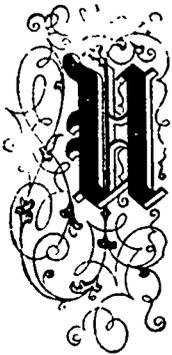
Le Saint Pontife, au Vatican, dès

l'aurore de ce grand jour, a prononcé de sa voix sereine et grave cette invitation à la joie universelle: *Hæ: dies quam fecit dominus, exaltemus et letemur in ea*; et toute la chrétienté a répondu: *Alleluia!*

Ernest VOLIGNY.

SAINT HYACINTHE.

CENTENAIRE.



UNE année remarquable pour la cité de St. Hyacinthe, — dit le *Courrier*, — est bien celle de 1880, puisqu'elle lui rappelle le centième anniversaire de sa fondation.

A pareille époque, il y a cent ans, c'est-à-dire dans le cours de l'hiver

1780, les habitants de St. Hyacinthe résolurent de construire une chapelle au lieu appelé "la Cascade." Depuis 1777 il existait une petite chapelle au "rapide plat," à quatre milles environ au bas du site actuel de la ville. Les terres se peuplant davantage, on voulut pourvoir aux besoins croissants du culte, et "la Cascade" fut le lieu choisi pour être le siège permanent du premier établissement religieux dans la seigneurie. On décida de construire, au moyen d'une répartition volontaire, dûment homologuée, "une chapelle en bois, dit l'acte de répartition, de pièces de cinquante pieds de longueur et trente-deux pieds de largeur dedans en dedans, avec dix pieds de hauteur, le quarré en solage de pierres sèches, six croisées de vingt-huit verres chaque, deux planchers de madriers, celui d'en haut blanchi, une couverture de planches emboutées et une seconde à bardeaux et les pignons pareillement, estimé le dit édifice à trois mille livres ou quatorze livres pour chaque terre de trois arpents sur trente."

Telle fut la chapelle qui, entreprise dans l'hiver 1780, fut construite l'été et livrée au culte à l'automne de la

même année, sans toutefois être complètement terminée.

On voit que les commencements de St. Hyacinthe furent bien humbles, et quand on contemple aujourd'hui cette ville avec ses belles maisons de commerce, ses villas et leurs parterres, ses établissements d'éducation et de charité, ses deux chemins de fer, ses moulins et ses manufactures, on se demande comment il a pu se faire que, dans le court espace d'un siècle, elle en soit arrivée à un tel développement.

Cette cité a donc lieu de s'enorgueillir de ses progrès et c'est un devoir, dirons-nous, pour les habitants de rappeler, dans le cours de 1880, le centième anniversaire de sa fondation. Le présent démontre que le passé a été fructueux. Dieu a suscité dans la personne du vénérable M. Girouard, un de ces hommes qui sont la gloire d'un pays. Ce prêtre dévoué a jeté les bases de deux maisons d'éducation qui ont puissamment contribué à l'agrandissement de Saint-Hyacinthe, car le collège a été la racine qui a produit l'arbre diocésain, et auprès des fondations de M. Girouard a germé l'établissement épiscopal.

Nous disions tout à l'heure qu'une humble chapelle en bois de 50 pieds de longueur par 32 de largeur avait été érigée en 1780, à Saint-Hyacinthe. En 1880 une autre église, à St. Hyacinthe encore, sera livrée au culte; non cette fois une modeste chapelle, mais une cathédrale aux vastes proportions. Ne trouve-t-on pas là une coïncidence remarquable? Et, pourquoi le jour où sera consacrée l'Eglise diocésaine ne serait-il pas choisi pour se rappeler ce qu'était Saint-Hyacinthe il y a un siècle?

Nous jetons cette idée dans le public; elle fera peut-être son chemin. Dans tous les cas, nous espérons que des mesures seront prises pour chômer dignement un anniversaire aussi mémorable et que l'entente sera parfaite entre tous les citoyens.

Rapprochements.

Entre la guillotine et l'amour pas de différence: les deux font perdre la tête.

Le mariage est la croix d'honneur des filles.

CHRONIQUE DU MOIS.

ROME.

Lettre Encyclique de Léon XIII.



Le Pape Léon XIII vient de publier une Lettre Encyclique sur le mariage et le divorce. Le sujet de cet Encyclique, qui est de la plus haute importance pour la société, est traité d'une manière complète et les enseignements de l'Eglise sont rappelés avec beaucoup de clarté et de vigueur.

Le Saint-Père nous trace l'histoire du mariage depuis l'époque la plus reculée jusqu'à nos jours, et il fait voir avec une logique convaincante, que la juridiction en cette matière appartient à l'Eglise et non à l'Etat. Il fait une peinture bien sombre, mais non exagérée des terribles maux que le divorce, sanctionné par la loi, a infligé aux sociétés aussi bien qu'aux individus, dans tous les siècles et dans tous les pays. Après avoir montré la tendance de la législation moderne à permettre cette pratique pernicieuse, il rappelle la fermeté de ses prédécesseurs qui n'ont jamais voulu accorder des divorces, même à des princes tout puissants comme Henri VIII, Napoléon Ier et autres. Le Saint-Père adresse une invitation affectueuse aux chefs d'Etat pour les engager à s'unir à l'Eglise, afin de mettre un frein à cette licence effrénée des mœurs, qui menacent non-seulement la religion, mais encore la sûreté et la tranquillité de la société. Il enjoint aux évêques de bien faire comprendre aux fidèles le pouvoir juridique et l'autorité de l'Eglise dans toutes les matières qui se rapportent au mariage.

Rome et les Ritualistes.

De temps à autres les journaux anglais, comme le *Standard* et le *Daily*

Chronicle servent à leurs lecteurs protestants des canards ainsi apprêtés :

Il y a des négociations entre le Vatican ou la Propagande et les *Ritualistes*. Ceux-ci offrent d'entrer dans le giron de l'Eglise à la condition que les ministres mariés seront ordonné prêtres, diront la messe, mais n'entendront pas les confessions, (vaine précaution, car il est certain qu'un ministre marié n'aura jamais de confessions à entendre) et qu'on leur permettra de se servir de l'anglais dans la liturgie à l'exception du Canon de la Messe. Rien de plus ridicule que tous ces dires des grands journaux de Londres.

FRANCE.

La loi Ferry.

Le Sénat Français s'est honoré en rejetant la loi de Jules Ferry, sur l'éducation. Cette loi portait atteinte à la liberté et à l'autorité des pères de famille concernant l'éducation de leurs enfants. M. Chesnelong s'est fait le défenseur éloquent de la liberté chrétienne au Sénat. Il a signalé l'impossibilité où l'on se trouverait de placer les 2,000 élèves des collèges qui seraient supprimés dans Paris seul, vu que l'Etat n'a que 600 places vacantes dans ses lycées. Il a demandé encore ce qu'on ferait des 20,000 garçons et des 40,000 filles qui fréquentent maintenant les institutions que la loi Ferry allait fermer. On reproche aux Pères Jésuites de ne pas cultiver l'esprit national tandis qu'un seul Collège des Jésuites, celui de la rue des Postes, à lui seul, a envoyé 2,283 jeunes gens aux écoles militaires, de ce nombre 1,003 ont combattu dans la dernière guerre, 86 sont morts au champ d'honneur, 184 ont été décorés par le gouvernement de la République.

ANGLETERRE.

Fédération Impériale.

M. Staveley Hill développait dernièrement devant l'*Institut Colonial* de Londres un projet d'organisation fédérale pour l'empire Britannique.

L'idée de M. Hill est d'avoir un Haut Conseil d'État, composé de 38 membres pour représenter le Royaume-Uni, et de 38 membres pour les colonies, dans la proportion suivante : 12 pour les colonies américaines ; 7 pour les colonies africaines ; 4 pour les colonies asiatiques et 15 pour l'Australie. Il n'y aurait que les colonies qui ont un gouvernement responsable et des législatures qui seraient représentés dans ce Conseil. Et quel serait l'objet des délibérations de ce Conseil : des mesures d'un intérêt pouvant affecter le commerce de l'Angleterre, comme les tarifs, ou encore certaines petites contributions qu'on pourrait imposer aux colonies pour soutenir le honneur du drapeau *Hangtai*.

C'est une petite erreur que l'on a faite, paraît-il, en Angleterre, d'accorder aux colonies le droit de se gouverner, sans exiger comme *quid pro quo*, l'adhésion à un tarif impérial commun et une contribution pour la défense de l'empire.

Cette erreur a été signalée par Lord Beaconsfield et aujourd'hui nos savants politiciens de l'empire cherchent des moyens d'y remédier.

N'est-ce pas consolant de penser qu'il y a tout un Océan entre les deux yeux de ces Messieurs et leurs chères colonies.

RUSSIE.

Conditions Sociales.

Pour la troisième fois depuis dix mois, on vient d'attenter à la vie du Czar de Russie. Les souverains d'Europe ne sont pas heureux de nos jours. Depuis trente ans, on a signalé 28 attentats contre la vie des chefs d'États Européens.—Semez du vent, vous récolterez des tempêtes—les Princes se sont insurgés contre l'autorité divine de l'Eglise, les peuples se rebellent à leur tour contre l'autorité de leurs souverains. Espérons que l'excès du mal amènera une réaction dans l'esprit de ces grands rebelles et que la voix du Souverain Pontife sera entendue.

Le Czar de Russie a déjà fait lire dans ses Eglises schismatiques les lettres du Pape signalant les dangers des sociétés secrètes : c'est un signe que les grandes

leçons que le chef de l'Eglise catholique donne au monde entier ne passent pas inaperçues.

La condition sociale du grand empire Russe semble désespérante. La société Russe est divisée en trois groupes principaux.

Le premier comprend le monde officiel, la bureaucratie et la hiérarchie schismatique. Ce sont eux qui ont intérêt à prolonger l'accroissement du peuple. Ils trouvent dans l'état de choses existant tout ce qu'il faut pour entretenir leurs goûts corrompus et satisfaire leurs désirs.

Le second groupe est formé des *Panslavistes*, qui veulent étendre au dehors la domination des slaves, race à laquelle les Russes prétendent appartenir, bien qu'en réalité la majorité appartienne à la race inférieure des Mongols.

Il y a quelques années, Alexandre II était l'ennemi de ce parti, parce qu'il voulait la paix au dehors et la prospérité au dedans. Mais depuis la guerre contre les Turcs de 1877-78, la politique panslaviste ou d'agression a pris le dessus.

La politique poursuivie par ces deux classes réunies est opposée à la liberté et au bien-être du peuple qui est tenu dans un affreux esclavage, et a donné naissance à un troisième parti qui est celui des *Nihilistes*. Il y a un proverbe anglais qui dit : *Give a dog a bad name and hang him*. C'est justement ce que font aujourd'hui ceux qui sont intéressés à conserver le *status quo* en Russie. Ils n'ont qu'à accuser leurs ennemis de *Nihilisme* pour obtenir une condamnation contre eux et leur faire prendre le chemin de la Sibérie, d'où l'on ne revient pas. Le Nihilisme a des adeptes parmi les classes les plus élevées de la société, même dans le monde officiel, et voilà pourquoi, malgré les mesures les plus sincères, le Nihilisme continue son œuvre de rébellion et finira probablement par consommer son crime.

Il veut une réforme, mais il la veut d'une manière coupable, par l'assassinat de l'empereur Alexandre II.

CARA LEMPIA.

Nécrologies.

[Pour l'Album des Familles.]

ALEXANDRE MAURICE DELISLE.



ES feuilles françaises du Bas-Canada ont annoncées les premières le décès de A. M. Delisle, connu pour avoir occupé des positions publiques importantes, et l'un des citoyens notables de la cité de Montréal.

Depuis quelques années, M. Delisle et sa famille venaient habituellement passer à Saint-Germain de Rimouski les longs mois de la belle saison dans une propriété voisine des bords sablonneux et tranquilles du Saint-Laurent, à proximité de la petite rivière de l'ancien moulin banal. Les dames Delisle ont aimé ce séjour que rendaient attrayant pour elles les alentours pittoresques du site, mêlé aux effluves adorants du golfe, et la contiguïté des grandes eaux. Séparées de l'église cathédrale par un espace de quelques milles, M. Delisle a compensé ce désavantage en faisant construire près de l'habitation une petite chapelle sous le vocable de Sainte Philomène.

C'est là qu'au sein du calme de la nature dans cette agréable retraite qu'elle s'est choisie, la famille retrouve, chaque Été, les comforts de l'aisance associée aux douces joies des réceptions hospitalières. Ces villégiatures lui ont fait honneur dans la localité. La maison Delisle s'est accrédité par des secours envoyés au dehors pour alléger des misères ou pour coopérer à quelque œuvre d'utilité publique. Les objets religieux principalement ont eu pour adhérentes zélées les dames Delisle.

La plage de Rimouski, protégée par la Pointe au Père contre les vents froids

de l'Est, offre dans ses parties reculées aux poitrinaires et aux complexions faibles, l'attrait d'une température atténuée et des situations propices aux résidences d'Été. Il y a dix ans, M. Delisle visita une première fois le littoral de St. Germain, et fit achat du bien-fonds où il a passé tout entière la saison de 1879. Peu de temps après, un autre citoyen de Montréal, M. Stephens, vint se fixer sur un autre point du rivage, où la villa champêtre qu'il y a fait construire est possédée aujourd'hui par M. Rankin. Ces parages battus par le flot de la grande mer et désertés de la foule, où l'odeur salubre des algues marines se mêle aux brises rafraichissantes, invitent les riches de nos cités à venir s'y reposer en plus grand nombre pendant les chaleurs caniculaires des mois de juillet et d'août.

Dernièrement, en décembre, M. Delisle vint à Ottawa dans le but d'y soutenir auprès du gouvernement fédéral les demandes des habitants de St. Germain pour améliorations pressantes dans le havre de Rimouski. Nous le revîmes à cette occasion pour la dernière fois.

En diverses circonstances il nous fut donné d'engager des rapports avec M. Delisle, de le voir à l'œuvre et de le connaître bien. Il avait au degré le plus éminent le tact et la pénétration de l'homme d'affaires. Il était né pour être riche, car les chances le secondèrent merveilleusement. Naturellement amateur des distinctions sociales et des postes élevés, il se serait fait remarquer également dans la sphère officielle et dans l'arène parlementaire. Il aurait pu être administrateur capable et dialecticien éloquent. Mais les hommes puissants qu'il compta pour amis ne l'aidèrent point à gravir la pente tortueuse des situations politiques. La mort est venue tout à coup le surprendre au moment où il allait s'assurer une jouissance vainement ambitionné de tant d'autres : celle d'au siège inamovible au Sénat de la Puissance.

F. M. DEROME.

[Pour l'Album des Familles.]

M. P. Moreau,

DE LONGUEUIL.

Je vois avec chagrin les rangs s'éclaircir dans notre bonne société Canadienne. Voici que dans une semaine, la mort a frappé trois de nos avocats distingués, dont deux à Montréal, et le troisième, le digne M. P. Moreau, à Longueuil. Vous dirai-je le deuil de notre petite ville dont il était l'âme et le modèle. Sa belle éducation domestique, ses connaissances, qui certes, firent honneur au Barreau ; sa foi religieuse qui attirait à lui l'estime et le respect ; sa charité lui faisant prodiguer des aumônes aussi multipliées que secrètes et cachées ; l'aménité de son caractère, son commerce facile et toujours agréable à ceux qui avait avec lui quelque rapport, telles étaient entre autres qualités, celles qui le caractérisaient d'avantage.

J'ai dit sa foi religieuse : qu'il me soit permis de dire qu'il fut le fondateur de la Congrégation des hommes à Longueuil, à laquelle il fut toujours dévoué ; que son exemple, surtout dans sa haute position sociale, y attira une foule de membres ; son cœur était à la hauteur des plus nobles dévouements lorsqu'il s'agissait des œuvres de foi ou de charité chrétienne. L'on a pu, sans exagérer, dire de M. Moreau qu'il avait le cœur dans la main ; toute la ville pourrait ajouter qu'il avait la main dans la main de tout le monde.

Il a été le modèle des époux, l'âme des pauvres, plus particulièrement encore de bien des familles écrasées par de cruels revers de fortune ! Toujours laborieux, il s'est accoutumé à une vie sévère et active ; il lui est arrivé quelquefois de se faire des reproches assez peu mérités, s'il ne lui avait pas été donné de rendre service soit de sa bourse soit de ses bons conseils.

Depuis plus de vingt ans, il était Commissaire d'école, et en cette qualité il avait occasion d'inculquer aux élèves de nos établissements scolaires l'amour de l'instruction et le respect de tout ce qui est vrai et bon, un véritable attachement aux devoirs qui font

le bonheur de la vie. Comme avocat il était aussi régulier qu'instruit, et ses principes rigides ne lui faisaient soutenir que des causes qu'il savait être justes.

En deux mots, je dirai qu'il fut bon chrétien par là-même un citoyen intègre et exemplaire, un excellent époux, un ami dévoué. Sa maladie de cinq jours seulement fut cruelle, mais sa résignation admirable et édifiante, son agonie fut douce comme sa vie et sa mort celle du juste !

UN AMI.

Mère St. François-Xavier

ET

Mère Ste. Agnès,

DES URSULINES DE QUÉBEC.

Le convent des Ursulines de Québec vient de perdre deux des plus anciennes religieuses de cette maison.

La mère St. François-Xavier, qui s'appelait dans le monde Mlle Abigail Barber, est décédée après 57 ans de profession religieuse, et à l'âge de 81 ans. Elle était née dans l'Etat de New-Hampshire. Toute sa famille se fit catholique en 1817. Son père entra dans la compagnie de Jésus et sa mère se fit religieuse au convent de Georgetown. Trois de leurs filles se firent religieuses au convent des Ursulines.

La mère St. François-Xavier a été suivie dans la tombe par une autre vénérable religieuse, mère Ste. Agnès. Melle Catherine Côté, native de St. Augustin, comté de Portneuf. Cette dernière était âgée de 86 ans dont elle a passé 60 ans au convent des Ursulines. Toutes deux étaient malades depuis longtemps et ont édifié la communauté par leur patience et leur résignation.

Sœur Marie Raphaël,

DU FORT VANCOUVER.

Au moment d'imprimer la dernière feuille de cette livraison de l'*Album des Familles*, nous apprenons la triste nouvelle de la mort de la Sœur Marie Raphaël, de la Providence de Montréal, décédée le 27 février dernier, dans une des missions du Fort Vancouver.

Cette religieuse, née Marie-Albina Desjardins, fille du vénérable M. Edouard Desjardins, de Terrebonne, était la sœur de MM. Alphonse Desjardins, M. P. et des Drs. Desjardins, de Montréal.

R. I. P.

Informations Spéciales.

NOTRE PRIME.

Grâce à l'empressement apporté par un grand nombre des abonnés à payer leur abonnement de l'année courante, nous avons jugé à propos d'ordonner l'impression d'une deuxième édition de la PRIME, afin de satisfaire tous les abonnés, en leur offrant le précieux avantage d'orner leur demeure d'un Médaillon aussi précieux.

Nous recevrons donc ces jours prochains quelques centaines de copies pour expédier à ceux qui nous ont payé depuis quelques semaines, ainsi qu'à ceux qui nous payeront d'ici au 1er mai prochain, après laquelle date nous cesserons d'accorder cette Prime, vu le coût de la dépense qu'elle entraîne à l'administration.

AVIS.

Nous prions instamment tous ceux qui n'ont pas encore payés à l'avance l'abonnement de 1880, à bien vouloir nous adresser la somme de \$2, prix de l'abonnement annuel. Les lettres devront être enregistrées et adressées à M. l'Administrateur de l'*Album des Familles*, à Ottawa. Un reçu sera expédié par le retour de la malle, ainsi que la PRIME.

Autre Avis.

Nous prions ceux des abonnés qui auraient reçu notre PRIME dans un état détérioré, de bien vouloir nous en informer, afin que nous puissions leur en procurer un autre exemplaire.

Nouveaux Agents.

Les personnes dont les noms suivent ont bien voulu se dévouer en faveur de notre entreprise, en acceptant la mission de propager notre publication dans leurs endroits respectifs, savoir :

Province de Québec.

Chicoutimi.....M. Alf. Godin.
Joliette.....M. Albert Gervais,
La Patrie, (Compton).....M. Régis R. Dumoulin.
Rivière du Loup (en Bas).....M. Victor Chamberland

Nouveau-Brunswick.

Shippagan, [Gloucester].....M. Henri A. Sormany

Éta's-Unis.

Hudson [Mass.].....M. Thomas La Croix,
boulangier.
Spencer [Mass.].....M. George Fontaine, fils.
[P. O. Boite 678]
Putnam (Conn.).....M. Hector Duvert.

DECISION JUDICIAIRE

CONCERNANT LES JOURNAUX.

1o. Toute personne qui retire régulièrement un journal du bureau de poste, qu'elle ait souscrit ou non, que ce journal soit adressé à son nom ou à celui d'un autre, est responsable du paiement.

2o. Toute personne qui renvoie un journal est tenue de payer tous les arriérés qu'elle doit sur l'abonnement; autrement, l'édit ur peut continuer à le lui envoyer jusqu'à ce qu'elle ait payé. Dans ce cas, l'abonné est tenu de donner, en outre, le prix de l'abonnement jusqu'au moment du paiement, qu'il ait retiré ou non le journal.

3o. Tout abonné peut être poursuivi pour abonnement dans le district où le journal se publie, lors même qu'il demeurerait à des centaines de lieues de cet endroit.

4o. Les tribunaux ont décidé que le fait de refuser de retirer un journal du bureau de poste, ou de changer de résidence et de laisser accumuler les numéros à l'ancienne adresse, constitue une présomption et une preuve *prima facie* d'intention de fraude.

RECREATIONS.

JEUX D'ESPRIT.—No. 8.

Charade.

Mon tout fait jaillir l'âme
D'effroi, d'espoir, de desir.
D'argent une fine lame,
Dans la saison des zephyrs,
Fait deux parts de mon deuxième.
Mon premier, malheur extrême,
D'un seul coup ravit le bien
Pour qu'un tel sort ne soit tien,
Préfère un plaisir chrétien.

Enigme.

Quelle est la chose la plus longue,
Et cependant la plus courte du monde,
La plus vive et la plus lente,
La plus divisible et la plus tendue,
La moins estimée et la plus regrettée;
Sans laquelle on ne peut rien faire.
Qui devore tout si petit que ce soit,
Qui donne vie et esprit à tout,
Si grand que ce soit!

RÉPONSES.

(Jeux d'Esprit, No. 7.)

Enigme.—PEUPLIER.

Autre Enigme.—ECL AIR.

PAGE

MISSING

PAGE

MISSING